

Alcan

Fin de la médiation

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le juge Alan-B. Gold s'est retiré de la médiation, hier, en fin d'après-midi, dans le conflit de l'aluminium au Québec, et il rédigera dans les jours à venir ses recommandations aux deux parties, soit l'Alcan et la FSSA.

Le juge en chef de la Cour provinciale a déclaré qu'il ne pouvait qualifier d'échec son mandat, même s'il a avoué que ce n'était pas une réussite, non plus.

Devant la presse, vers midi, hier, il a dit qu'il se retirait parce qu'il avait surtout besoin de beaucoup de réflexion et de beaucoup de repos. Dans un français excellent, il a même admis qu'il était "au coton".

Ses recommandations, il devrait les faire dans quelques jours car il a dit que le laps d'une semaine serait trop long. "Je ne veux pas que ça traîne, car le conflit dure depuis déjà assez longtemps."

Mais les recommandations ne seront pas rendues publiques car il n'a pas le droit de le faire, étant le média-

teur des deux parties. "Ce que j'aurai à dire est privé. Si l'une des deux parties veut les rendre publiques, ce sera son affaire." Il a expliqué que ses recommandations seraient sa pensée et des expériences vécues avec les parties.

Les deux parties, l'Alcan et la FSSA, ne se sont pas engagées à suivre ses recommandations. "Je ne suis pas un arbitre dans le conflit de l'aluminium mais un médiateur. Si on les trouve acceptables, ils peuvent s'en servir. En cas contraire, nous ne serons pas pires amis."

Le juge Gold doute que l'Alcan et la FSSA puissent faire autre chose que d'attendre ses recommandations. S'il s'est retiré du dossier de la grève de l'aluminium c'est pour réfléchir.

Conflit difficile

Le médiateur Gold a avoué que le conflit de l'Alcan était complexe et difficile. "Quand un conflit dure aussi longtemps c'est toujours difficile à régler. C'est également complexe."

Il a conclu en disant que "les circonstances que vous connaissez n'ai-

dent pas. Vous savez ce que je veux dire. Je n'en dirai pas plus".

Ces paroles mystérieuses du médiateur Gold ont laissé perplexes la presse régionale. Voulait-il parler de la période électorale actuellement en cours? Des incidents qui se sont produits depuis le 5 août? Ou quoi encore? Lui seul le sait.

Et c'est après 20 jours intenses de médiation qu'il a quitté le dossier.

Le ministre du Travail

Le ministre du Travail, M. Gérard Harvey, n'a pu être rejoint, hier, mais il a fait savoir à la presse électronique qu'il travaillerait intensément toute la fin de semaine pour rapprocher les deux parties.

En soirée, hier, M. Harvey devait entrer en communication avec le juge Gold. A son domicile on a fait part qu'il serait absent jusqu'à ce matin.

M. Harvey qui voyait il y a quelques jours une lueur d'espoir à l'horizon avait tout de même prévu qu'il pourrait y avoir encore une ou deux suspensions de la médiation.

Quand on analyse les propos du juge Gold, on peut croire qu'il n'est pas sorti définitivement du dossier. Rappelons ses propos: "Nous sommes au stage où je dois faire des recommandations aux parties. Je me retire pour réfléchir un peu. Peut-être plus longtemps, si possible."

Déception de Halley

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, était déçu de la tournure des événements mais a avoué que le moral des négociateurs était bon. "On va se mettre les pieds sur terre et attendre les recommandations du juge Gold. Ensuite, nous verrons."

M. Jean Halley a indiqué que la rencontre de M. Gold avec MM. Culver et Leman n'avait rien apporté et qu'il était à se demander si au fond de cela il n'y avait pas une astuce pour que le jeu de la politique entre en action.

"Je ne comprends plus rien, a-t-il dit. Nous sommes tout de même sept négociateurs et un conseiller technique. On ne peut pas tous se tromper."

PERSPECTIVES



On parle du Saguenay cette semaine dans Perspectives. On parle plus précisément de Mgr Victor Tremblay qui a passé sa vie à en faire l'histoire et à l'enseigner. D'autre part, on parle aussi de Suzanne Chapleau, un génie en herbe et une grande fille toute simple qui a fait sa marque dans le cadre de l'émission du même nom. Enfin, un texte humoristique sur l'Halloween, un autre sur des pionniers des auberges de jeunesse au Québec, ainsi que les recettes et Guy Fournier.

ARTS



L'art est devenu l'art du discours, l'art de la persuasion, l'art de la séduction... Le spectacle est dans la rue, dans les réunions où l'on tente de charmer la belle au bois du Québec. Ils courent par centaines, lancent des phrases par milliers devant cette belle! C'est à qui aura sa main, l'honneur de la courtoisie pendant quatre ans. Mais il y a les arts aussi! Yvon Paré a rencontré André Brugiroux cette semaine, un bricoleur, un film... Il y a aussi les chroniques où vous trouverez de tout pour tous! Si l'art vous fatigue, il vous reste le cahier des arts. Bonne fin de semaine!

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

DE RETOUR

Dr Daniel Warren, od. Spécialiste de la vue, toujours à la même adresse, 349, rue Racine est, Chicoutimi.

LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS

4e année No 25

Samedi 30 octobre 1976

40 pages 25 cents



Marcel Pepin

Lors d'une conférence Pepin est arrêté en Bolivie

MONTREAL (PC) — Le président de la CSN a annoncé vendredi que M. Marcel Pepin, président de la Fédération mondiale du travail, a été arrêté cette semaine en Bolivie au moment où il allait dénoncer la dictature militaire qui règne sur ce pays.

M. Norbert Rodrigue a déclaré que M. Pepin et un autre membre de la FMT ont été appréhendés à La Paz par des soldats boliviens, alors qu'ils allaient tenir une conférence de presse.

M. Pepin a présidé la CSN de 1965 à 1976, avant de devenir le président de la FMT, dont le siège est à Bruxelles.

La personne arrêtée avec lui est M. Alfredo Dipace.

M. Norbert Rodrigue a déclaré, dans une conférence de presse, qu'il est intervenu auprès du ministre canadien des Affaires extérieures, qui l'a informé que l'ambassadeur du Canada au Pérou avait été dépêché à La Paz

pour tenter, par la voie diplomatique, de connaître la nature exacte des charges portées contre M. Pepin.

L'ambassade britannique à La Paz a aussi été informée de l'arrestation et essaie d'obtenir des détails.

Ce n'est pas la première fois que M. Pepin fera connaissance avec la prison. Il a été arrêté en 1972, en compagnie des dirigeants de la FTQ et de la CEQ, pour avoir incité les travailleurs à passer outre à une loi spéciale du gouvernement ordonnant la fin d'une grève massive des services publics. MM. Pepin, Yvon Charbonneau et Louis Laberge, condamnés à un an, ont passé quatre mois en prison.

Durant sa présence à la tête de la CSN, M. Pepin a présidé à la première convention collective à l'échelle du Québec entre le gouvernement et les syndicats de la fonction publique.

Autres nouvelles en page A 10.



Marcel Lessard

Campagne électorale "Appui moral" de Marcel Lessard

ALMA — Le ministre de l'Expansion économique régionale, et député libéral du comté de Lac-Saint-Jean à la Chambre des Communes, M. Marcel Lessard, donne son "appui moral, entier, et inconditionnel" au candidat libéral Roger Pilote, et il estime que c'est son rôle de participer au lancement de la campagne de ce dernier, comme il l'a fait hier soir.

Comme citoyen du comté, mais aussi comme ministre et député, a affirmé M. Lessard, je dois vous dire que "j'ai travaillé étroitement avec Roger Pilote depuis six ans, discrètement, que nous avons commencé des choses ensemble, et que nous en avons d'autres à entreprendre".

"L'adversaire de Roger est un bavard et un inconscient, a ajouté le ministre, faisant allusion au péquiste Jacques Brassard." M. Lessard a également prêté que lui et Roger Pilote réaliseraient de grands dossiers, et "vous à Québec, nous à Ottawa, nous nous complétons".

M. Lessard devait aussi parler des espoirs que suscite dans la région et dans le comté sa nomination comme ministre fédéral, et se refusant à annoncer des projets qui ne sont pas choses faites, il préfère rendre hommage au travail de son collègue au provincial, à qui il offre sa collaboration.

M. Garneau et le préfet

Et avant que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, ne commence son discours portant surtout sur la thèse du Parti québécois, le préfet du comté de Lac-Saint-Jean, et maire d'Hébertville-Station, M. Gaston Simard, avait longuement vanté les mérites du député, en plus de lancer au maire de Jonquières, M. Francis Dufour, qu'il devait constater que l'histoire se répète, "les maires du comté sont derrière le député libéral, n'en déplaise à un certain maire d'une ville voisine, et ils sont derrière le député sur la tribune en signe de reconnaissance à l'égard de M. Pilote".

DOSSIER

Bien qu'abondamment informé sur tous les grands problèmes de l'heure, le Québécois manque de notions élémentaires qui lui permettraient de les comprendre. C'est ce que démontre l'analyse de Pierre Sormany que nous reproduisons en dossier, cette semaine. Voir en page D 10.

SPORT-REPORTAGE



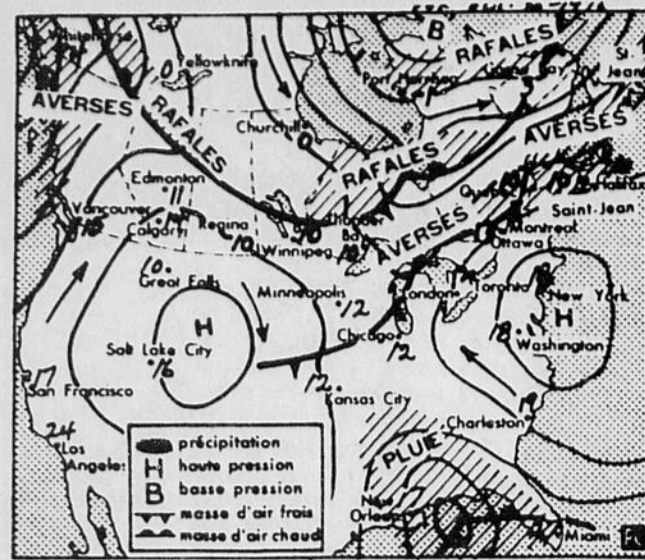
Dans quelques heures, le Saguenay-Lac-Saint-Jean vivra son septième gala du Mérite sportif qui aura lieu au collège de Jonquières. Athlètes, bénévoles, clubs sportifs et entraîneurs seront alors mis en évidence suite à leur travail réalisé au cours de la dernière année. Pierre Fellice a rencontré les cinq athlètes mis en nomination pour le titre tant convoité d'athlète par excellence de l'année et il vous livre ce reportage. En page B 1.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	D 3
— Bourge	B 6
— Bridge	C 8
— Cinéma	C 6
— Décès	B 9
— Echecs	C 8
— Finance	B 5
— Horoscope	C 9
— Mots croisés	C 8
— Mot mystère	C 9
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

MINI-LOTO
42975

METEO



PREVISIONS

Abitibi, Chibougamau, Pontiac, Témiscamingue et Haute-Mauricie: possibilité d'averses samedi. Maximum, 7. Aperçu pour dimanche: quelques chutes de neige locales.

Montréal, Outaouais et Laurentides: généralement ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en fin de journée. Venteux par moments. Maximum, 10 à 12. Aperçu pour dimanche: quelques averses.

Lac Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé devenant nuageux en soirée. Maximum, 8 à 10. Aperçu pour dimanche: chutes de neige ou averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: ensoleillé devenant nuageux en soirée. Maximum, 6 à 10. Aperçu pour dimanche: chutes de neige ou averses.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Dawson	-19	-8
Vancouver	6	12
Victoria	3	12
Edmonton	1	7
Calgary	0	2
Regina	5	11
Winnipeg	4	15
Toronto	3	11
Kingston	5	9
Ottawa	3	13
Montréal	4	11
Québec	-1	8
Fredericton	-3	9
Saint-Jean, N.-B.	-1	10
Moncton	-3	9
Halifax	0	8
Charlottetown	-3	8
Saint-Jean, T.-N.	-2	6
New York	4	15
Washington	-1	17
Miami	22	26
Los Angeles	13	23

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02 h. 10 (.6m) et haute à 08 h. 15 (2m.0). Elle sera à nouveau basse à 14 h. 15 (.9m) et haute à 20 h. 30 (2m.4).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03 h. 25 (1m.1) et haute à 09 h. 25 (4m.1). Elle sera à nouveau basse à 15 h. 30 (1m.5) et haute à 21 h. 45 (4m.5).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04 h. 25 (1m.0) et haute à 10 h. 25 (3m.7). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 30 (1m.3) et haute à 21 h. 50 (4m.1).

POUR DIMANCHE

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 03 h. 10 (.7m) et haute à 09 h. 35 (2m.1). Elle sera à nouveau basse à 15 h. 25 (.9m) et haute à 21 h. 45 (2m.3).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04 h. 45 (1m.2) et haute à 10 h. 30 (4m.0). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 05 (1m.6) et haute à 23 h. 00 (4m.4).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05 h. 45 (1m.2) et haute à 10 h. 50 (3m.6). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 45 (1m.3) et haute à 23 h. 05 (3m.8).

L'UN promet une conférence des priorités économiques

GATINEAU (PC) — Avant même d'ouvrir la prochaine session parlementaire, un gouvernement unioniste convoquera une conférence québécoise des priorités économiques, a annoncé, hier, le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, alors qu'il faisait halte à Gatineau dans sa tournée de l'Outaouais.

Il est temps selon lui de dresser un inventaire complet de nos besoins avant de commencer à légiférer et de préparer un budget. M. Biron s'adressait à une cinquantaine de militants entassés dans le local du candidat de Gatineau, M. Sylvio Huneault. Par ce geste M. Biron entend "dépoussiérer" les priorités québécoises et répondre aux besoins réels des Québécois.

M. Biron a par ailleurs promis de consulter la population pour décider des priorités économiques.

Expropriations sauvages

Auparavant, à Lachute, M. Biron avait dénoncé l'expropriation "sauvage" des fermes de la région de l'aéroport de Mirabel et en avait rejeté la responsabilité sur l'ex-ministre fédéral Jean Marchand.

"On a exproprié beaucoup trop pour les besoins de l'aéroport", a dit M. Biron au cours d'une entrevue radiophonique qu'il accordait à Lachute, dans la circonscription d'Argenteuil. Peu avant, il avait rendu visite au candidat unioniste de cette circonscription, M. J.-Alphonse Bélec.

"Maintenant que le mal est fait il faut aller de l'avant", en insistant sur l'urgence de créer dans cette région un réseau de transport semi-urbain pour mieux desservir la population de Lachute et accélérer la liaison entre Mirabel et Montréal.

A propos de la présente campa-

gne, M. Biron a souligné que l'Union nationale n'était pas entrée dans le décor pour diviser les votes mais bien dans le seul but de prendre le pouvoir. "C'est l'élection du peuple et non celle des libéraux", a-t-il ajouté en prédisant toujours 60 victoires le soir du 15 novembre.

L'entrevue de M. Biron n'a pu être diffusée en direct à cause d'une panne de courant qui a interrompu la programmation de la station peu avant son entrée en studio. On a dû procéder par enregistrement à l'aide d'un magnétophone à piles.

Curieuse coïncidence tout de même puisque les immeubles du voisinage n'ont pas été affectés par cette panne.

Les mauvaises langues ont vite accusé l'organisation libérale du député sortant M. Zoël Saindon dont le quartier général est installé à la porte voisine de la station radio.

Lévesque à la défense de la santé des travailleurs

SHERBROOKE (PC) — La santé des travailleurs est beaucoup plus importante que le capital et la machinerie et, si les employeurs ne le savent pas encore, ils l'apprendront si le prochain gouvernement est dirigé par le Parti québécois.

Le chef de cette formation politique, M. René Lévesque, de passage à Sherbrooke, hier, a confié aux journalistes qu'il imposerait aux compagnies ce respect de la santé des ouvriers en appliquant à la lettre la législation actuelle, laquelle serait améliorée au fil des ans.

Il a également abordé cette question devant une cinquantaine de patients de l'hôpital d'Youville, à Sherbrooke, peu avant que le juge René Beaudry rende public son rapport sur la salubrité dans les mines d'amiante.

Le chef du PQ a fait ressortir que les accidents de travail et les maladies industrielles ont augmenté de 25 pour cent depuis 1970, au Québec, et que le nombre de morts sur les chantiers de travail avait atteint le chiffre de 1.700.

Il a tenu le gouvernement Bourassa en partie responsable de ce climat d'insécurité, par sa négligence à appliquer rigoureusement les lois dans ce domaine.

M. Lévesque s'est engagé à réformer la loi des accidents de travail et à mettre de l'avant une politique de médecine préventive pour faire en sorte que les travailleurs courent moins de dangers dans l'exercice de leur emploi.

Le leader indépendantiste a vécu une autre journée très chargée, hier, quand il s'est d'abord rendu, en matinée, aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, à Lazon.

Il a rencontré les travailleurs devant qui il a fait mention de la possibilité de construire une marine marchande, dans l'éventualité d'un Québec indépendant.

Il a précisé à la presse qu'il est essentiel qu'un pays comme le Québec,

Gouvernement responsable

Beaucoup de partis mais trois options

— Samson

SAINT-HYACINTHE (PC) — "Il y a beaucoup de partis politiques en lice à cette élection mais il n'y a que trois options fondamentales: le libéralisme économique, le socialisme, et le crédit social", a affirmé, vendredi soir, le chef créditiste, M. Camil Samson.

Le député de Rouyn-Noranda, prenait la parole sur les ondes de la station CKBS, de Saint-Hyacinthe, avant de visiter en soirée différents centres commerciaux de la capitale maskoutaine en compagnie de ses candidats Laurier Grenon (Saint-Hyacinthe) et Jacques Ogready (Johnson).

Selon M. Samson, l'Union nationale et le Parti libéral sont les défenseurs attitrés du libéralisme économique et le Parti québécois est le porte-étendard du socialisme, mais seul, le Ralliement créditiste est le défenseur de la voie moyenne, celle du crédit social.

"Le Crédit social est la meilleure solution car il a pris à chacune des deux autres options ce qu'elles contenaient de meilleur", a-t-il expliqué.

Du libéralisme économi-

que, le Crédit social conserve le maintien de l'entreprise privée tandis que du socialisme, l'option créditiste retient le droit de chaque individu à un minimum vital.

"Nous permettons l'accès à la libre possession pour tous, mais en assurant à chacun un salaire minimum garanti universel et indexé", a affirmé le chef créditiste.

C'est sur ces bases que M. Samson prétend qu'au point de vue économique, le Ralliement créditiste est au centre, entre la droite capitaliste et la gauche socialiste.

Constitutionnel

La position créditiste est également centrée au point de vue constitutionnel, croit le député de Rouyn-Noranda.

"Nous proposons au Québécois un statut spécial au sein de la confédération, qui se situe à mi-chemin entre le fédéralisme à outrance des libéraux et le séparatisme suicidaire du Parti québécois", a dit M. Samson à ses auditeurs de Saint-Hyacinthe.

Ce statut spécial permettrait au Québec de contrôler quatre domaines qui relèvent de lui en vertu de l'Acte de 1867, selon le chef créditiste.

Débat

Enfin, M. Samson a accueilli avec satisfaction la décision de Radio-Canada de retirer son offre d'organiser un débat contradictoire mettant aux prises les chefs des cinq formations politiques dans la lutte électorale.

M. Samson avait refusé de participer à un tel débat, estimant que les conditions posées par la société d'Etat étaient inacceptables.

Le chef créditiste avait qualifié "d'injuste" la décision de Radio-Canada d'accorder un temps inégal à chacun des cinq leaders.

"J'ai croisé le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, aujourd'hui, dans l'édifice de Radio-Canada, et il m'a affirmé que lui aussi trouvait injustes les conditions dans lesquelles devait se dérouler le débat", a dit M. Samson.

En conséquence, le débat n'aura pas lieu, et Radio-Canada a avisé M. Samson de sa décision par télégramme, au cours de la journée.

Les promesses du PQ plus coûteuses que ne l'admet Lévesque

— Bourassa

IBERVILLE (PC) — Les promesses du Parti québécois en matière d'assurance-maladie sont de réalisation plus coûteuse que ne veut l'admettre le président de ce parti, M. René Lévesque.

C'est ce qu'a soutenu, hier, à Iberville, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à l'occasion d'un rallye politique convoqué à l'appui de la candidature de M. Jacques Tremblay.

"Il va falloir que le chef du Parti québécois apprenne à compter, a ironisé le chef libéral. On va le renvoyer à l'école, cela va nous faire des dépenses de plus."

M. Bourassa a observé que le Parti québécois avait choisi de livrer "par étapes" son budget de l'an III.

Le premier ministre a expliqué que, selon des études statistiques produites par la Régie québécoise de l'assurance-maladie, l'extension promise par M. Lévesque des champs d'application de l'assurance-maladie ne coûtera pas \$50 millions comme l'affirme le leader indépendantiste mais \$90 millions.

Ces études démontreraient que M. Lévesque ne pourra pas puiser au fonds de réserve de la Régie de l'assurance-maladie, ces fonds ayant été taris pour combler la dépense additionnelle que représente l'application des conventions collectives intervenues entre l'Etat et les médecins spécialistes et omnipraticiens.

Loisirs

Plus tôt, en fin d'après-midi, venu appuyer la candidature de son ministre d'Etat aux loisirs et aux sports, M. Paul Phaneuf dans le district de Vaudreuil-Soulanges, le premier ministre a fait le bilan de son gouvernement en matière de loisirs.

"Depuis 1970, a-t-il déclaré, nous avons augmenté de mille pour cent les crédits affectés à ce secteur."

M. Bourassa a promis d'accroître son action de façon, a-t-il dit, à ce que nous puissions profiter de l'héritage olympique et de façon à ce que la jeunesse puisse profiter plus sagement de ses heures plus nombreuses de loisirs.

Le chef libéral s'en est pris par ailleurs à l'Union nationale dont il a dit, en langue anglaise, qu'elle n'est pas fédéraliste.

"Méfiez-vous de ces opportunistes, a déclaré M. Bourassa, ils ne veulent que des votes. Le Parti libéral est le seul parti fédéraliste."

Strike out

Après avoir parlé sports et loisirs, le premier ministre a invité les électeurs de M. Paul Phaneuf à ne pas se laisser leurrer par la perspective d'une victoire facilement acquise.

"Redoublons d'énergie, a-t-il déclaré, afin d'écartier définitivement la menace que représente le Parti québécois pour la stabilité économique du Québec."

"En 1970, le PQ a frappé dans le beurre, en 1973, ce fut la deuxième prise. Mettons-les strike out", a-t-il proposé au grand amusement de son auditoire composé de quelque 150 personnes.

Avant d'entreprendre la tournée en fin de journée dans les comtés de Vaudreuil-Soulanges, d'Iberville et de Saint-Jean, le premier ministre a poursuivi sa rase campagne dans son propre district de Mercier.

LEMIEUX & PEDNEAULT INC.
Fondé en 1906
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS

AVOCATS

ROLAND FRADETTE, C.R. PIERRE BERGERON, C.R.
MICHAEL-H. CAIN, C.R. GILLES PREVOST, LL.L.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L. PAUL CASGRAIN, LL.L.
GUY WELLS, LL.L. MARTIN COTE, LL.L.
CLAUDE GAUTHIER, LL.L. CARL LACHANCE, LL.L.
PIERRE SIMARD, LL.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef adjoint: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marché: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CNDPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (No 3213)

Entente dans 19 épiceries

CHICOUTIMI — Une entente est survenue, tard jeudi soir, entre 19 épiceries indépendantes de l'ADA et la Fédération du commerce, affiliée à la CSN.

La décision du syndicat a accepté les propositions du conciliateur du gouvernement dans le dossier, M. François Guérin, indiquant que l'entente qui sera approuvée par les membres, à une assemblée générale, complètera définitivement le dossier de l'alimentation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le contrat, d'une durée de 24 mois, au point de vue salarial, comprend une augmentation de salaire de \$55 par semaine, au 30 juin 1978, et les syndiqués recevront la pleine rétroactivité à compter du 1er janvier 1976.

DUFOUR, & COTE

LL.L.
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour, LL.L.
Me Gabriel-M. Côté, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C., LL.L. LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

Votons Roch Bergeron

UN HOMME D'AUJOURD'HUI POUR L'AVENIR

SORTONS CHICOUTIMI DE L'OPPOSITION

Annonce réservée et payée par Conrad Langevin, 1215, Duhaime, Chicoutimi, agent officiel de Roch Bergeron.

Bourassa quand même chanceux...

Il faut remonter en 1944, du moins selon mes savants confrères-historiens de la salle de rédaction, pour retrouver une manifestation du genre de celle qu'a essuyé le premier ministre Robert Bourassa, à Chicoutimi, jeudi. A cette époque, le premier ministre Adélard Godbout avait été abondamment chahuté et pris à partie par des manifestants dans la même ville.

Cependant, le chef libéral avait été moins chanceux que M. Bourassa, puisqu'il avait reçu, semble-t-il, une tomate en plein visage.



ELECTIONS PROVINCIALES

Quant à la réception "intime" à l'hôtel de ville, dont a fait l'objet le premier ministre et le candidat libéral dans Chicoutimi, M. Roch Bergeron, il semble que là aussi, on n'a pas fini d'en entendre parler, car, comme le soulignait incidemment celui qui en "reparlera", le conseiller Emile Corneau, elle avait manifestement l'allure d'une assemblée politique dans la plus pure tradition de chez nous. D'autre part, plusieurs candidats n'ont pas pris l'attitude de M. Corneau et là encore, l'affaire n'est pas encore classée.

Autre point d'interrogation: quel sera le prochain chef politique qui bénéficiera d'une "réception intime" de l'administration municipale de Chicoutimi? Du moins, y en aura-t-il d'autres?

La fin justifie...

Dans ce cas comme dans d'autres, la fin justifie souvent les moyens. Comme par exemple la "visite" du président de l'Association régionale des détaillants d'essence, M. Rosaire Tremblay, qui pourrait l'en blâmer, à la physionomie d'un homme qui vient de réussir un "bon coup".



Si vous regardez bien, vous vous rendez compte que M. Tremblay a les pieds posés sur un papier qui ressemble étrangement à un journal (est-ce Le Quotidien?) et ce, manifestement pour ne pas ternir le spacieux intérieur de la limousine. L'initiative en revient-elle à M. Tremblay ou au premier ministre? Le résultat est le même, bien sûr, dans un cas comme dans l'autre, mais l'une et l'autre réponses impliquent des conclusions fort différentes...

De toute façon, c'est le contribuable qui paie!

Candidatures

L'organisation créditiste a fait connaître le quatrième candidat du parti dans la région. Il s'agit de M. Richard Nareau, 26 ans, un agent de publicité. Résident de Chicoutimi-Nord, M. Nareau se présente dans le comté de Chicoutimi. Selon ce qui a été possible de savoir, le candidat favoriserait le style "porte-à-porte", et ne ferait donc pas de lancement officiel de campagne.

On sait que le premier novembre (lundi) est la date limite pour la présentation des bulletins de candidatures pour les aspirants-députés. Des quatre principales formations en présence, seul le Parti créditiste n'a pas encore fait connaître toute sa batterie (pas encore de candidat dans Jonquière).

Il semble par ailleurs, que le Parti national populaire de M. Jérôme Choquette ne présentera aucun candidat dans la région.

Menu politique

Demain dimanche, le chef-président du Parti québécois, M. René Lévesque assiste, à l'hôtel de ville du secteur Arvida à 19 heures, à une rencontre des forces péquistes du comté avec les autorités municipales, scolaires et d'autres organismes du comté de Jonquière. Après coup, il assistera au lancement officiel de la campagne du candidat de son parti dans le comté Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, à l'auditorium de la polyvalente d'Alma, à compter de 20 heures.

Hors-d'oeuvre électoraux

L'ancien député de Lapointe à Ottawa, de 1962 à 1966, et candidat péquiste défait dans Jonquière en 1970, M. Gilles Grégoire, brigue les suffrages de l'électorat dans un comté des Cantons de l'Est, celui de Frontenac. Pour le Parti québécois, évidemment...

Des encouragements à la secrétaire du ministre Gérard Harvey, Mme Marlette Saint-Jacques, qui a malencontreusement remis au ministre la mauvaise copie du communiqué que ce dernier remettait à la presse cette semaine au sujet du conflit Alcan. Le communiqué, le mauvais, recélait plusieurs fautes de français. L'autre, semble-t-il, aurait fait paître Jean-Marie Laurence...

Il est vrai que par les temps qui courent, le français bien écrit, tout autant que parlé, n'est pas une question terre-à-terre. Pour ne pas être dans les nuages d'ailleurs, le ton d'un français bien parlé, comme la ponctuation d'un français impeccablement écrit, peut changer l'allure d'une campagne électorale.

Jugez-en vous-même... Bourassa dit: "Lévesque est un âne." Bourassa, dit Lévesque, est un âne.

LAVAL GAGNON

L'UQAC se montre surprise par l'attitude de ses professeurs

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les dirigeants de l'Université du Québec à Chicoutimi ont appris avec étonnement, hier, la déclaration du président du syndicat des professeurs, publiée dans Le Quotidien, à l'effet que l'assemblée générale des professeurs entend rouvrir les négociations avec l'université.

L'UQAC mentionne qu'est intervenu un accord de principe à la suite de l'acceptation par l'université d'une proposition globale de règlement présentée par les sept représentants mandatés par l'assemblée des professeurs à la table de négociation.

Le communiqué de l'UQAC précise que les dirigeants de l'institution ont consenti d'importants avantages aux professeurs et accepté la proposition syndicale, parce qu'il s'agissait d'une proposition globale.

Il a été convenu par les deux parties à la table de négociation que cette proposition globale de règlement devait être présentée, comme telle à l'assemblée générale et ne pouvait servir de tremplin à des négociations ultérieures. C'est dans ce contexte que le comité syndical s'est engagé à soumettre le règlement à l'assemblée générale.

L'Université du Québec à Chicoutimi est donc étonnée que le syndicat, fort des

gains qui lui ont été consentis dans l'optique d'un règlement global, prétend maintenant rouvrir le dossier et présenter pas moins de seize revendications additionnelles à celles que ses négociateurs ont déjà soumises.

"Il nous est apparu impératif d'empêcher que l'UQAC se soit entraînée malgré elle dans un conflit provincial qui paralyse déjà deux universités et menace de s'étendre à tout le Québec. L'UQAC a consenti à des concessions ultimes pour accepter la proposition syndicale globale afin d'effectuer un règlement qui favorise le développement de l'université, le statut universitaire du professeur, la qualité de l'enseignement et de la recherche et l'intérêt de la collectivité."

L'UQAC souhaite que la communauté universitaire n'importera pas le conflit en provenance de certaines universités québécoises, mais s'appliquera à la promotion de l'excellence universitaire et du mieux-être de la région.

Le président des professeurs

Le président des professeurs de l'UQAC, M. Charles-André Lamontagne, a déclaré, hier, que le comité syndical de négociation, tout en faisant sa recommandation d'accepter un projet de règlement auquel il était arrivé, à la table de négociation, n'avait sûrement pas l'intention de priver l'assemblée générale de son

droit d'en décider autrement.

"Il est bien connu, à l'UQAC, que le mandat confié par l'assemblée générale des professeurs à son comité de négociation exigeait que ce comité ne mette pas en danger les droits déjà acquis par le syndicat, notamment en ce qui concerne la permanence acquise après quatre années de service à l'université, le droit de recours au grief, l'autonomie des départements en matière d'évaluation de leurs membres et une garantie suffisante du maintien des pouvoirs de la Commission des études de la constituante de Chicoutimi."

La Baie

Concrétisation du débat radiophonique

LA BAIE — Les deux candidats à la mairie de La Baie aux élections du 7 novembre prochain, MM. Laurier Simard et Hervé Tremblay en sont venus à une entente, tard jeudi soir, quand aux modalités de diffusion d'une émission radiophonique qui était finalement diffusée hier matin, sur les ondes de la station CKPB.

Cette émission doit prendre à nouveau l'antenne aujourd'hui en fin d'après-midi. On se souvient que l'enregistrement de cette émission d'affaires publiques avait été annulé mercredi, à la suite d'un désaccord survenu entre les deux hommes politiques municipaux et ce, malgré la médiation intensive menée par le directeur des programmes de la station, M. Roger Laurendeau...

Ce désaccord entre les deux candidats portait sur la question de savoir lequel pourrait terminer l'émission, MM. Simard et Tremblay désirant tous deux prendre l'antenne en seconde position. Le litige fut tranché lorsqu'on décida de diffuser deux fois l'enregistrement en inversant l'ordre d'apparition des aspirants à la mairie à chacune des deux diffusions.

Tôt hier matin, l'enregistrement était effectué en présence de quelques membres de la presse régionale, et MM. Simard et Tremblay pouvaient à nouveau élaborer sur les principaux thèmes de leur campagne électorale respective, en répondant aux questions des journalistes présents.

Au sujet de la politique qui a prévalu jusqu'à date à La Baie, de ne pas imposer de taxe dite d'amélioration locale aux nouveaux pro-

M. Lamontagne a poursuivi en disant que l'assemblée générale a jugé que le projet d'entente ne respectait pas suffisamment le mandat de protéger ces droits acquis et qu'il était naturel que l'assemblée générale veuille retourner à la table de négociation. "Il ne faudra pas faire un drame d'une situation qui est tout à fait normale dans le cours d'une négociation collective."

En dehors de ces points majeurs, le président du syndicat des professeurs de l'UQAC a révélé qu'il ne restait en suspens que des points majeurs.

Aucune hausse d'impôt, promet Raymond Garneau

MISTASSINI — M. Raymond Garneau a clairement indiqué, hier soir, qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt, mais qu'il va falloir être prudent et ne pas commettre n'importe quelle folie collective.

S'adressant aux militants libéraux lors d'une réunion publique en faveur du député sortant, M. Robert Lamontagne, le ministre des Finances a précisé que la situation financière de la province était sous contrôle, et qu'il avait mis l'accent sur la diminution des dépenses afin de ramener le taux de croissance à un niveau normal.

Faisant état de la dette per capita, M. Garneau a souligné qu'en 1975, elle était de \$1,379 comparativement à \$1,635 en Ontario; \$1,200 en 1974, contre \$1,450 en Ontario, alors que le service de la dette était de 4,6 pour cent au Québec et de 6,9 pour cent en Ontario. Il devait ajouter qu'il était surpris de constater que le Parti québécois s'intéressait au déficit d'environ \$900,000 alors qu'il en avait parlé lors d'une conférence de presse à Sherbrooke. A ce chapitre, il a parlé de ce budget supplémentaire de \$225,000,000 dont \$20,000,000 pour aider les producteurs laitiers, décachant une flèche à l'endroit du ministre de l'Agriculture à Ottawa, qu'il a qualifié d'une décision irresponsable pour cette perte de revenus aux agriculteurs.

Quant à l'objet de la présente élection, le ministre a déclaré qu'elle avait comme but le rapatriement de la constitution et le remodelage du code du travail. Il a dit que c'était maintenant que l'on faisait ce référendum pour connaître l'opinion de la population et avoir un mandat clair pour obtenir une garantie sur la langue et la culture française. Il ajoutait que pour sa part le parti de l'opposition proposait de briser le Canada sur le plan politique et de séparer le Québec du Canada.

Concernant le code du Travail, le ministre a rappelé jusqu'à quel point la vie



Raymond Garneau

québécoise a été bouleversée depuis près de deux ans, alors que le Parti libéral voulait ramener la démocratie syndicale.

M. Garneau s'en est ensuite pris violemment au Parti québécois qui évite de parler de la thèse fondamentale de la séparation et de la création d'une nouvelle monnaie. Il a cité de larges extraits d'un livre écrit par M. Rodrigue Tremblay qui traitait à l'époque les séparatistes "d'irréfléchis et de manipulateurs politiques" alors qu'il est lui-même député péquiste dans Gouin. Peut-être maintenant répondre à ses propres questions, a dit le ministre. On ne change pas la monnaie d'un pays et de structures politiques pour remplacer cela par d'autres choses."

Après avoir posé de nombreuses questions à M. René Lévesque, dont il aimerait avoir les réponses au sujet d'un Québec séparé, du pouvoir d'achat, de ressources financières, de la monnaie, le ministre Garneau continuait en disant que les frais de cette aventure seraient supportés par les gagne-petits.

Début de campagne

Roger Pilote sur une note agressive

ALMA — Le candidat libéral et député sortant du comté de Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote, a entrepris hier soir à Alma une campagne électorale agressive, attaquant avec véhémence ses adversaires péquistes, ne soufflant mot des autres formations politiques en présence.

Appuyé par les maires ruraux du comté, comme en 1973, assis à ses côtés sur la tribune, M. Pilote a consacré une bonne partie de son discours à son adversaire péquiste, accusant ce dernier de manquer de respect envers les élus du peuple, de faire de la démagogie en lançant des "accusations sans fondements", et reprochant même à la presse d'être trop complaisante à l'égard de M. Jacques Brassard.

"Qui sont-ils les péquistes dans le comté, a lancé M. Pilote? Des fauteurs de troubles, des insatisfaits, qui ont même proféré des menaces et fait du chantage politique il y a quelques années."

Le bilan

M. Pilote a ensuite énuméré les projets réalisés ou à venir dans le comté, "rendus possibles grâce au travail discret, qui est son style, et en collaboration avec les maires et les citoyens". Des foyers pour les personnes âgées, des logements pour personnes âgées ou familles à faible revenu; un centre de jour pour le Foyer Normand; le CREPS d'Alma, les arenas, le Mont Lac Vert; et Pointe-Taillon, en négociation avec Ottawa présentement.

POUR
VILLE DE LA BAIE
**HERVE
TREMBLAY**

S'est tracé un programme d'action

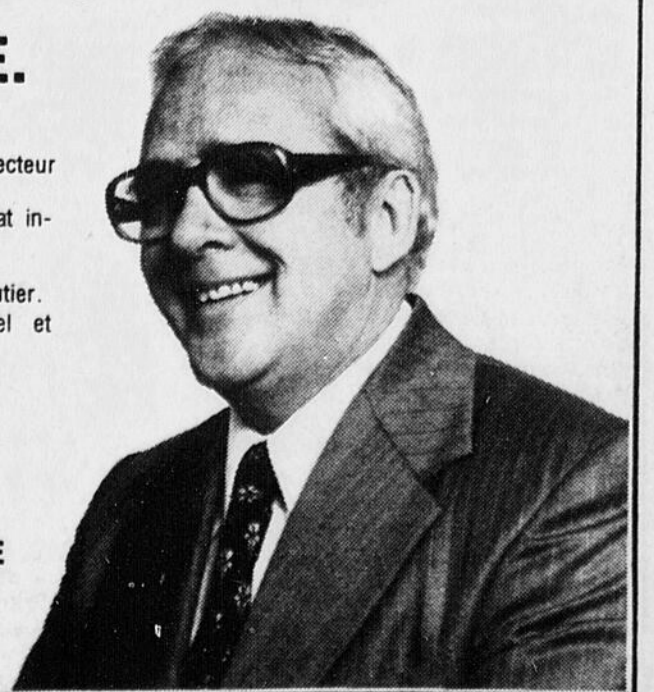
REALISTE.

- Confection d'un plan directeur d'urbanisme.
- Formation d'un Commissariat industriel.
- Usine de filtration.
- Aménagement du réseau routier.
- Développements résidentiel et commercial.
- Structuration des loisirs.

CONSTRUISSONS VILLE DE LA BAIE AVEC HERVE TREMBLAY

LE 7 NOVEMBRE

TOUT L'MONDE VOTE



TREMBLAY HERVE INDUSTRIEL



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Tout comme Godbout en 1944, Bourassa a été mal accueilli

En août 1944, le premier ministre de l'époque, M. Adhélar Godbout, était accueilli par une pluie de projectiles à l'ancien arena de Chicoutimi, devenu la gare routière de Transport Régional. Il avait même reçu un coup de pied...

L'événement avait fait scandale au Québec. Le soir du scrutin, le gouvernement libéral de M. Godbout subissait la défaite aux mains de Maurice Duplessis et de l'Union nationale.

Dans la presse provinciale, hier, le "premier affrontement de Bourassa avec le public", dans la présente campagne, faisait la manchette. Le premier ministre Robert Bourassa a vécu un jeudi très chaud, à Chicoutimi, mais il faut dire qu'il subissait alors la frustration des syndiqués de l'Alcan privés de leur revenu depuis cinq mois. En 1944, M. Godbout terminait un mandat de cinq ans au cours duquel, il avait cédé des droits provinciaux au gouvernement central et avait conseillé à ses compatriotes de manger du cheval...

Bref, la situation est quand même différente, aujourd'hui, mais la génération des 50 ans ne pouvait s'empêcher, hier, de faire le rapprochement...

Quoi qu'il en soit, une première semaine d'intense campagne électorale aura démontré aux observateurs que les véritables préoccupations de la population québécoise ne ressemblent guère aux prétextes imaginés par le premier ministre Robert Bourassa pour solliciter un renouvellement de mandat, un an avant l'échéance traditionnelle de quatre ans.

Les partis en présence ont été très peu appelés à préciser davantage leur attitude relativement au projet de ratification de la constitution, et même à celui de la révision des règles qui régissent les relations ouvrières-patronales.

Les chefs, et particulièrement M. Bourassa, ont été brutalement plongés dans les remous que suscite l'application de la loi 22 sur la langue officielle, dans les conséquences de la situation économique difficile et dans les réalités régionales. On l'a constaté à Chicoutimi, jeudi, lorsqu'un détachement des quelque 7.000 syndiqués de l'Alcan, en grève depuis cinq mois, l'ont chahuté.

Durant cette première semaine de campagne intensive, les deux éléments qui ont retenu l'attention sur le deuxième grand thème proposé par le Parti libéral, soit la révision du Code du travail, sont l'attitude officielle de l'Union nationale sur ce sujet explosif et l'affrontement entre l'Hydro-Québec et le ministre Jean Cournoyer.

C'est lors de sa présence au Cercle de Presse du Saguenay, à Chicoutimi, que le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a dévoilé son programme qui comporte notamment le remplacement du droit de grève dans les secteurs public et parapublic par l'arbitrage obligatoire.

Quant au Syndicat de l'Hydro-Québec, il profite de la campagne pour harceler le ministre Jean Cournoyer qui multiplie ses pressions auprès de la direction de l'Hydro-Québec pour qu'elle accepte ses propositions. Mais comme les commissaires de l'Hydro considèrent ses solutions trop onéreuses et irréalistes, le ministre Cournoyer met son chef Robert Bourassa dans l'embarras en l'incitant à imposer sa volonté aux dirigeants de la société d'Etat.

En habile tacticien, le chef péquiste René Lévesque, père de la nationalisation de l'électricité, se garde bien de commenter ces tiraillements entre le pouvoir politique et sa principale créature, l'Hydro. Il s'emploie plutôt à dénoncer "l'incompétence" de l'équipe libérale et "le cancer généralisé" de son administration. Surtout, le chef péquiste s'applique à éviter le piège dans lequel il est tombé en 1973, celui de vouloir justifier l'objectif de l'indépendance. Il couvre plutôt ce thème par une offensive soutenue contre le dernier mandat libéral et la présentation de projets précis comme l'établissement de nouveaux programmes d'assurance-automobile et de soins dentaires gratuits jusqu'à l'âge de 18 ans.

Bref, la campagne s'est amorcée bien différemment qu'en 1973, et le nouveau visage de l'Union nationale, le dynamisme de son chef Rodrigue Biron, qui prend sans cesse plus d'assurance, pourrait provoquer des surprises, surtout s'il réussit parfaitement son opération charme auprès des anglophones comme ce fut le cas jeudi, à Westmount.

Il est encore trop tôt pour risquer des prévisions. La publication des premiers sondages, demain, nous fournira une indication des intentions de votes. On verra alors si la population est aussi perplexe que l'indique l'atmosphère de la première tournée des chefs.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

La TV nous offre de la pornographie

A qui de droit, que visent nos administrateurs de postes de télévision, en nous présentant des films qui sont une atteinte à la morale et un manque de respect envers une population qui est leur employeur.

Quels sont leurs objectifs? Veulent-ils donner une éducation sexuelle détournée à leurs enfants (car ils doivent en avoir) et aux nôtres? Ou bien sont-ils obsédés, à tel point qu'ils espèrent que la prochaine génération ne trouve rien de beau ni de grand dans une sexualité normale et équilibrée? Après le visionnement de telles horreurs, quelle idée doivent

se faire nos jeunes à l'esprit en formation, de l'Amour? Essaie-t-on de détruire de si beaux sentiments par une exploitation vile et malsaine?

Sans être puritains ni moralistes, nous trouvons indigne que des adultes avertis se dégradent à présenter de telles bassesses. N'ont-ils que cela en tête?

Rien de beau, d'attrayant, de grand d'esthétique et de formateur n'existe dans ces films avilissants, si ce n'est pour des nymphomanes, des sadiques, des fétichistes, des voyeurs ou toute autre forme de dépravés sexuels arrivés ou en puissance.

Votre liste de choix est

elle si limitée? Votre horaire ne pourrait-il pas être fondé sur la qualité plutôt que sur la quantité? Vos cotes d'écoute monteraient sûrement en flèche.

Laissez ces présentations grossières aux cinémas de dernier ordre, qui eux, au moins, ont une certaine censure auprès de l'âge d'une clientèle de plus en plus à la baisse.

Présentement, pour vous, rien ne compte: ni l'âge des spectateurs, ni l'heure de la présentation. Fait-on visionner n'importe quoi à n'importe qui? Vous nous prenez pour des imbeciles.

Gens du clergé et du peuple, réveillons-nous et

ne nous laissons pas traiter comme des pantins victimes de maniaques. Réagissons et soyons maîtres chez nous. Les postes de télévision ça nous appartient, nous avons le droit d'exiger. Ne gobons pas n'importe quoi. Osons crier que nous avons en nous une place pour le propre, le sain et le merveilleux.

Espérant que ces protestations censées ne tomberont pas dans l'oreille de sourds.

Un groupe de parents-éducateurs à l'esprit ouvert aux belles choses.

N. Lapointe, 236, Dubuc, Chicoutimi. Le 29 octobre 1976.

Des revendications qui se justifient

Les détaillants d'essence ont raison de se plaindre. Dans leur cas, il ne faut pas parler de profit. Un profit, c'est l'argent qu'on touche après le salaire payé. Or, les détaillants d'essence ne se font qu'un maigre salaire, quand souvent ils ne paient pas pour distribuer l'essence et ce, au prix d'un travail de 12 à 14 heures par jour presque 7 jours par semaine. Alors que dans tous les domaines, le travailleur retire un salaire maintenant convenable, seul le détaillant d'essence "vivote" au salaire d'il y a dix ans et ce, en y mettant des milliers de dollars d'immobilisation en équipement et produits, frais d'entretien, chauffages, etc. Les détaillants d'essence sont parfaitement motivés de passer à l'action pour le respect de leur droit de vivre.

Ils sont dans la bonne voie de réclamer de l'Etat la protection nécessaire. L'accordaire a écrit: "Dans la lutte entre le fort et le faible, la liberté opprime, la loi affranchit".

L'intervention de l'Etat est nécessaire pour les motifs suivants:

A: Les compagnies ne protègent pas du tout le salaire des détaillants. Les compagnies vendent leur essence au même prix à un dixième de cent près. Comment peuvent-elles avoir des prix si égaux sans entente, soit sans enfreindre la loi qui interdit toute entente pour fixer les prix? Elles forcent les détaillants à acheter toutes sortes de cadeaux pour donner aux clients ce qui rabaisse d'autant leur maigre recette. Propriétaires de la plupart des stations de distribution, elles relèvent à leur gré le prix de location. Elles organisent une concurrence intenante à leurs propres détaillants par des stations offrant gratuitement le lavage ou un escompte pour les clients qui se servent eux-mêmes.

B: Il est pratiquement impossible aux détaillants de s'entendre pour fixer un prix qui leur permette de vivre. D'abord, toute entente est défendue par la loi et peut leur apporter des poursuites judiciaires. D'autre part, si un semblant d'accord se fait autour d'un prix, le fait que les détaillants soient des milliers de par le Québec, il s'en trouve toujours un par quartier qui décide de couper l'herbe sous les pieds des autres et ne respecte pas le prix, ce qui oblige tous les autres détaillants à rabaisser au niveau de la famine leur prix s'ils ne veulent pas voir drainer vers ce détaillant toute leur clientèle.

La protection de l'Etat doit prendre la forme suivante: Que le Québec, lequel retire présentement 19 cents du gallon des compagnies, en exige 31 soit 12 cents, du gallon de plus que maintenant, lequel argent Québec retournera par chèque mensuel au détaillant.

Par là, et seulement par ce moyen, le détaillant sera assuré d'un salaire convenable, son droit de vivre respecté. Ils pourront engager du personnel pour la tenue de leur bureau, pour l'entretien et la propreté dans leur garage, les toilettes incluses. Le détaillant pourra travailler moins longtemps, bénéficier de fins de semaines et prendre une petite vacance bien méritée.

Nous les automobilistes, devons appuyer les revendications des détaillants. Le soir, les dimanches et les jours fériés, c'est le détaillant d'essence qui nous permet de continuer notre route en nous approvision-

nant en essence et souvent à nous réparer, alors que les gros garages sont fermés.

D'ailleurs, pour tous les syndiqués, c'est un devoir social de respecter les demandes des détaillants, les nôtres ayant été respectées. Comme les syndiqués, les détaillants, sans aucune exception, incitant même les autres à ce faire, doivent former un bloc avec leur association pour exercer les pressions.

Jean Gagnon, Rue Piché, Valin, Chicoutimi.

Le 27 octobre 1976.

"Ne votez pas" si...

Ces jours derniers, j'ai eu l'occasion de jaser avec un jeune de la prochaine élection. Depuis, je me suis fortement interrogé et, une fois de plus, j'ai constaté le gros bon sens que l'on découvre souvent dans ces jeunes têtes.

Au risque de m'attirer quelques réprobations, j'endors l'idée émise par ce jeune qui va tout à l'encontre de l'ancienne formule: "Votez pour n'importe qui, mais votez".

Avec lui je dis: "Ne votez pas si vous n'êtes pas renseignés et si vous vous intéressez à la politique seulement en temps d'élections". Les discours enflammés, les solutions toutes faites, les promesses inconsidérées aveuglent hélas, trop souvent. En y ajoutant, l'esprit de parti qui se réveille, le tout risque de fausser les vrais problèmes.

Promettre et critiquer, c'est facile, mais réaliser un programme en vue du bien commun, l'est beaucoup moins, l'expérience le prouve.

Quand on sait le nombre important d'indécis et d'influenciables de gens, qui se laissent embobiner à la toute dernière heure" par ceux qui abusent de leur ignorance, il y a de quoi se poser des questions...

Il est injuste que ce soit ceux qui votent par rou-

te en essence et souvent à nous réparer, alors que les gros garages sont fermés.

D'ailleurs, pour tous les syndiqués, c'est un devoir social de respecter les demandes des détaillants, les nôtres ayant été respectées. Comme les syndiqués, les détaillants, sans aucune exception, incitant même les autres à ce faire, doivent former un bloc avec leur association pour exercer les pressions.

Jean Gagnon, Rue Piché, Valin, Chicoutimi.

Le 27 octobre 1976.

ne nous laissons pas traiter comme des pantins victimes de maniaques. Réagissons et soyons maîtres chez nous. Les postes de télévision ça nous appartient, nous avons le droit d'exiger. Ne gobons pas n'importe quoi. Osons crier que nous avons en nous une place pour le propre, le sain et le merveilleux.

Espérant que ces protestations censées ne tomberont pas dans l'oreille de sourds.

Un groupe de parents-éducateurs à l'esprit ouvert aux belles choses.

N. Lapointe, 236, Dubuc, Chicoutimi. Le 29 octobre 1976.

OPINION DES AUTRES

M. Bourassa s'énerve

Les élections québécoises, déclenchées par le premier ministre Robert Bourassa, revêtent une importance particulière pour l'avenir du pays.

On ne comprend pas très bien pourquoi le gouvernement libéral a cru nécessaire d'affronter le Parti québécois si peu de temps après les élections de 1973. M. Bourassa jouit d'une majorité écrasante et il peut demeurer en place jusqu'en 1978. De toute évidence, il prévoit des difficultés en attendant plus longtemps le moment de faire renouveler son mandat.

Le fiasco olympique, le mécontentement qu'a suscité la loi 22, la mauvaise gestion financière de la Baie James et le taux de chômage élevé du Québec pourraient peut-être expliquer sa hâte à se faire réélire avant la présentation de la note. De plus, devant l'évidente impopularité du gouvernement libéral d'Ottawa, il apparaît peut-être préférable de régler la question provinciale avant la lutte fédérale, dans deux ans.

Mais M. Bourassa s'attire encore plus de difficultés en brassant des élections à ce moment-ci. Son geste ressemble plus, semble-t-il, à celui d'un homme politique nerveux qui regarde par-dessus son épaule qu'à un défi courageux lancé aux partis de l'opposition.

"The Citizen", Ottawa, le 20 octobre.

Le Canada est menacé

Une politique de bilinguisme,

malgré ses lacunes, est essentielle à l'unité du Canada.

Si les Canadiens de langue française, à cause de leur langue, doivent être confinés au Québec, les partisans du séparatisme vont faire triompher leur cause un jour ou l'autre.

La tentation de beaucoup de Canadiens de langue anglaise, de trop d'entre eux-mêmes, est de hausser les épaules et de dire: "Laissons-les partir". Ils oublient un fait important: si le Québec s'en va, le Canada disparaît, lui qui a survécu durant plus d'un siècle et en qui croient la plupart des Canadiens...

Même bien intentionné, on a quand même transformé en immersion totale un projet qui ne visait, au début, qu'à donner aux fonctionnaires une connaissance de travail des deux langues.

Même les chefs séparatistes, au Québec, ne parlent plus d'une coupure immédiate, mais d'un vague référendum sur la question, si jamais ils prenaient le pouvoir. Si les têtes chaudes, du côté anglais, pouvaient être tenues à distance, nous croyons que les gens raisonnables pourraient préserver le pays dans la forme en laquelle la plupart d'entre nous ont toujours cru...

Tous les grands partis politiques croient au bilinguisme. C'est la façon de l'appliquer qui suscite des points de vue différents. Les dirigeants politiques canadiens ne tiennent pas à voir le pays s'émietter. Pas plus, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens.

Le bilinguisme, à ce stade-ci, est essentiel à l'unité du Canada.

"The Journal", Edmonton, le 20 octobre.

Richardson ébranle PET

La seconde démission du cabinet cette année, que l'on pourrait qualifier de régionale, montre une fois de plus à M. Trudeau (comme si c'était nécessaire) qu'il est impossible de pratiquer une politique de bilinguisme qui plaise à tous les groupes de son parti, sans parler du pays.

La démission de James Richardson, de Winnipeg, qui croit que le gouvernement va trop loin dans l'application de sa politique de bilinguisme, s'oppose à celle de Jean Marchand, qui trouve que cette politique est compromise par la position gouvernementale dans l'affaire des contrôleurs aériens...

La démission de M. Richardson est aussi inquiétante, du moins pour les libéraux, parce que c'est la quatrième à se produire cette année. Elle suit celles de Bryce Mackasey, Jean Marchand et John Turner. Il y avait eu auparavant Eric Kierans et Paul Hellyer.

Certaines démissions font plus mal que d'autres. Celle de M. Richardson ne pouvait pas se produire à un pire moment, en permettant au conservateur Joe Clark d'en tirer le maximum de profit à l'ouverture de la session parlementaire. Tout cela ne plaide pas en faveur de l'habileté de M. Trudeau à maintenir la loyauté des membres de son cabinet ou à convaincre les adversaires que le bilinguisme constitue une chance, non une menace.

"The Expositor", Brantford, le 15 octobre.

AU PALAIS DE JUSTICE

Liberté accordée à Daniel Ménard

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé a accordé la requête présentée par Me André Truchon, réclamant que son client Daniel Ménard, un individu de la rue Paul-Vézina, à Chicoutimi, soit remis en liberté après qu'il eut été cité à son procès aux assises sous quatre accusations d'incendiat et sous deux accusations de parjure.

Le 20 août, lors de son incarcération, le juge Lucien Larouche avait refusé toute mise en liberté provisoire.

Hier, comme la situation de Ménard avait changé, la défense revint à la charge pour réclamer la liberté du prévenu, liberté à laquelle s'était objecté Me Laurent Bouchard, nouveau procureur de la Couronne. La loi prévoit la révision des cas.

La défense a fait entendre la mère du prévenu, de même que son épouse.

Me Bouchard avait soutenu qu'il n'y avait pas de fait nouveau, si ce n'est que le prévenu ait été cité à son procès aux assises.

Toutefois, le président du tribunal a accepté que Ménard et son épouse, nouvellement mariés, demeurent chez la mère de ce dernier, à Chicoutimi-Nord, que Ménard ne puisse sortir sans la permission de sa mère, de ne pas consommer de boissons alcooliques et de ne pas quitter la demeure entre 20 heures, le soir, et huit heures, le lendemain matin.

Le prévenu a accepté toutes ces conditions pour reprendre sa liberté.

En liberté

Par ailleurs, Me Louis-Charles Fournier a obtenu facilement, hier matin, la liberté provisoire de Réjean Girard, du 198, rue Saint-Luc, à Jonquière, qui était accusé de recel d'un appareil stéréophonique, d'une valeur de \$800.

Me Bouchard s'est objecté à la liberté de Girard, mais Me Fournier a démontré que son client n'avait pas de dossier judiciaire antérieur et qu'il demeurait chez ses parents.

Me Laurent Bouchard a réclamé les conditions statutaires, mais le juge a refusé d'interdire au prévenu de fréquenter les débits de boissons, sauf que le jeune homme ne pourra cependant demeurer à l'extérieur de la demeure de ses parents.

POTENTIEL DE GROS PROFITS

Opportunité spéciale pour détaillants indépendants, agents distributeurs, surintendants des ventes, temps partiel et, ou plein temps.

Dans le but de disposer d'un important montant de marchandises de toutes sortes:

Surplus, vente de saisie et de débarras.

Nous sommes à la recherche de détaillants indépendants et ou agents pour:

- 1— Surplus de marchandises régulières en consignation.
- 2— Nouvelles marchandises populaires.
- 3— Nouvelles agences de produits.
- 4— Entrez dans l'aventure des opérations de ventes au détail.
- 5— Ouvrez de nouvelles opérations de ventes au détail.

Nous fournissons de la marchandise pré-sélectionnée et aidons la promotion des ventes.

Vous fournissez le personnel, le local et vous récoltez l'argent. Nous séparerons les profits seulement après que la marchandise est vendue.

Surplus Clearinghouse of Canada, 207, Queen's Quay West, S.E. Building, Toronto, Ontario.

Nos représentants seront dans votre région prochainement. Téléphone: (416) 863-9871.

J.-Armand Vézina préconise la municipalisation de Do-Mi-Ski

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — M. J.-Armand Vézina a préconisé la municipalisation du Centre Do-Mi-Ski par les municipalités de Mistassini et de Dolbeau.

S'adressant aux membres présents lors de l'assemblée générale annuelle, le maire de Dolbeau qui venait de présider les élections, a rendu hommage au président sortant, M. Philibert Simard, ainsi qu'à tous ceux qui se sont dévoués depuis la fondation pour faire un succès de ce centre de ski.

M. Vézina a ensuite confié que la solution qu'il envisageait pour l'expansion à court et long terme serait cette prise en charge par les deux municipalités avec un règlement d'emprunt inter-municipal. Il ajoutait que la Corporation arrêterait ainsi de venir quémander des subventions aux conseils municipaux chaque année et assurer ainsi le plein développement de Do-Mi-Ski.

M. Philibert Simard

M. Philibert Simard a tenu à souligner que ce centre

de ski répondait à un grand besoin du milieu et qu'il se classait très bien à la suite des améliorations que l'on avait apportées.

Le président sortant devait faire remarquer qu'au 31 juillet 1974, l'actif était de \$84,540.00 et de \$174,296.00 au 31 juillet 1976 présentant ainsi une augmentation de \$89,756.00 en deux années, alors que l'on a reçu une subvention de \$52,000.00 du Haut-Commissariat aux Loisirs et aux Sports par l'entremise du député provincial, M. Robert Lamontagne.

M. Simard n'a pas caché que cet actif serait beaucoup plus élevé si l'on y avait compté tout le bénévolat qui s'est fait depuis la fondation de Do-Mi-Ski. Le surplus d'opération pour l'année en cours s'établit à \$3,655, toutefois les dépenses d'immobilisation payées à même les revenus s'établissant à \$28,166, Do-Mi-Ski termine avec un déficit de \$24,511.

"La saison 1975-76 aura été un tournant pour notre centre de ski, a déclaré M. Simard, grâce à la subvention de \$52,000 qui nous a permis de faire beaucoup de travaux dont le plus important a été l'élévation des pentes, ce qui donne satisfaction aux skieurs."

Vers 1980

L'évaluation municipale sur un système provincial

par Laurent Tremblay

NORMANDIN — "Vers 1980, l'évaluation municipale sera sur un système provincial avec des normes et directives fournies par le ministère des Affaires municipales."

C'est ce qu'a laissé entendre M. Michel Laforte, responsable de la Firme Dallaire & Laforte, estimateurs conseillers, du bureau de Dolbeau alors qu'il s'adressait aux quelque 75 membres présents au souper de la Caisse d'épargne économique Dolbeau-Mistassini.

Le conférencier a fait remarquer que le travail entrepris depuis trois ans a

été de pouvoir obtenir des rôles d'évaluation au même pourcentage pour les 30 municipalités du comté Lac-St-Jean-Ouest. Il estime que vers la fin de 1977, ce travail énorme permettra de tenir à jour environ 25,000 dossiers.

"Nous croyons que d'ici 1980, a-t-il précisé, nous serons en mesure de fournir un travail de mise à jour constant de mois en mois. Pour ce faire, nous devons posséder une copie de toutes les transactions du comté et ce au jour le jour ainsi qu'un service de permis de construction pour toutes les municipalités."

M. Laforte s'est attaché à mettre en valeur le rôle de

l'évaluateur qui doit se tenir au courant des valeurs et qui les applique dans un travail spécifique. Il a indiqué que ce sont les vendeurs et les acheteurs dans une municipalité donnée qui fixent les valeurs alors que l'évaluateur analyse les transactions et tire des conclusions moyennes. En cumulant ces données, il possédera une banque de données régionales très intéressantes et n'a qu'à appliquer ces valeurs sur différentes évaluations. Le conférencier a donc défini cette valeur qui est régie par plusieurs principes sociaux économiques de base dont les plus importants sont: progression et de régression; utilisation optimale; utilisation unique; substitution; valeur marchande, valeur au propriétaire, valeur de remplacement et valeur réelle.

Parmi les avantages d'un bon rôle d'évaluation, le conférencier a révélé que la municipalité avait un pouvoir d'emprunt plus haut et un taux d'intérêt plus bas lors de la vente d'obligations; banque de données statistiques très considérables; possibilités pour l'informatique, enfin des facilités de comparaison pour les propriétaires évitant ainsi les disparités.

Parmi quelques statistiques rapportées par M. Laforte, soulignons qu'il y a 20,000 propriétés au Lac-St-Jean-Ouest et que l'évaluation totale du Lac-St-Jean-Ouest est de \$175,000,000; que la plus grosse municipalité en nombre et valeur est Dolbeau avec \$40,000,000; la plus petite municipalité est Ste-Elisabeth-de-Proulx avec \$225,000. Le nombre de plaintes étudiées l'an dernier par le bureau de révision d'évaluation de Québec a été de 65 soit moins de 0.5%.

Accident mortel

SAINT-COEUR-DE-MARIE

— M. Benoît Maltais, âgé de 41 ans, de Saint-Coeur-de-Marie, a connu une mort affreuse, jeudi soir, sur la route 175, conduisant à Dolbeau, lorsque son automobile vint en collision avec une camionnette.

L'impact mortel s'est produit au carrefour d'Alma, de Saint-Coeur-de-Marie et de Saint-Nazaire.

M. Maltais est devenu ainsi la 34ème victime de la route au Saguenay-Lac-Saint-Jean, depuis le début de 1976.

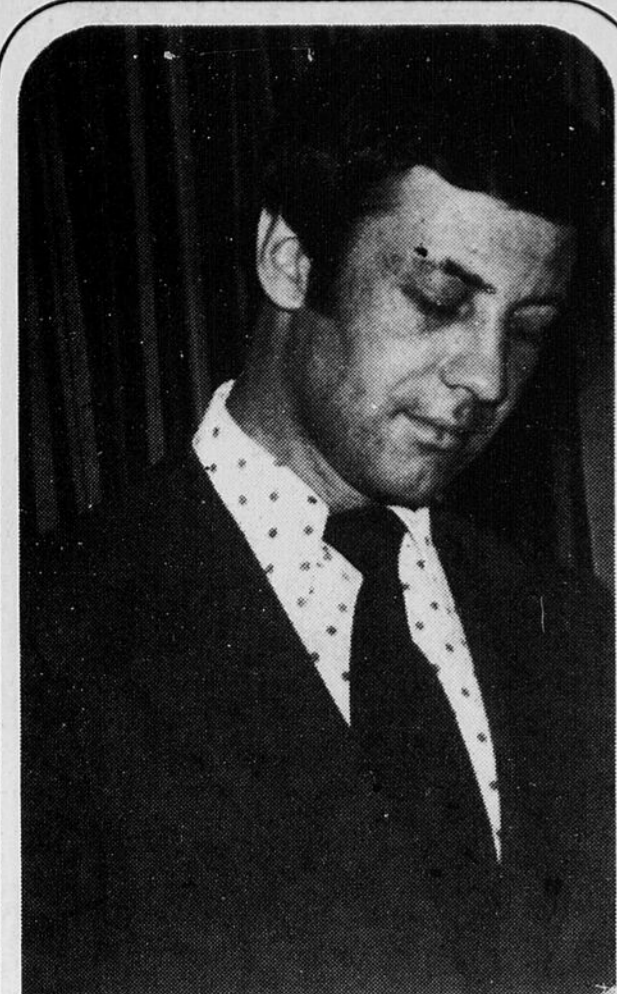
Réglons les griefs avant le contrat

ALMA — Le syndicat des employés manuels de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean ne procédera à aucune signature de convention collective avec l'employeur, tant et aussi longtemps qu'une entente ne sera pas intervenue en ce qui concerne les griefs soulevés par le syndicat, principalement au chapitre de la classification des concierges, jugée discriminatoire pour certaines catégories d'employés.

C'est du moins ce qu'affirmait hier le président du syndicat, après que la CSRLSJ eut annoncé la signature de la convention de travail 1975-1979 entre l'employeur et les deux

syndicats regroupant les employés de soutien, soit le syndicat des employés manuels et celui des employés de technique et de bureau.

Quant au grief concernant la classification des concierges, il doit être porté à la connaissance du conseil des commissaires, lors d'une assemblée spéciale convoquée à cette fin pour mercredi de la semaine prochaine.



Luc Harvey.

Le directeur Luc Harvey en colère

par Guy Bergeron

ALMA — Le directeur de la Sûreté municipale d'Alma, M. Luc Harvey, a soulevé, au cours des dernières heures, l'irresponsabilité de certains organismes qui louent des salles à des adolescents.

C'est ainsi que la semaine dernière, le directeur Harvey a été obligé d'intervenir à la salle des syndicats nationaux d'Alma où des jeunes gens, dont l'âge variait de 14 à 18 ans, dansaient et buvaient de la bière à la salle louée par deux jeunes gens âgés de 17 ans.

Le directeur Harvey critique le fait que des organisations responsables ne s'informent pas auparavant à qui ils louent et pourquoi.

En effet, les règlements veulent qu'une salle soit louée dans un but spécifique.

On sait qu'au Creps d'Alma, l'organisation des loisirs favorise dans ses salles, les fins de semaine, des soirées dansantes pour les jeunes, mais, à ces soirées, la consommation de boissons alcooliques est interdite.

Cependant, les deux jeunes adolescents qui avaient loué la salle, faisaient payer \$1.00 d'entrée, et les jeunes pouvaient apporter des boissons alcooliques.

Le directeur Harvey soutient que les organismes responsables, non seulement à Alma, mais dans toute la région, doivent s'informer dans quel but une salle est louée et si ce n'est légal de louer une salle à des jeunes, surtout des adolescents.

Lorsque la question a été soulevée devant quelques chefs de police, ces derniers n'ont pas manqué de soutenir les inquiétudes du directeur Harvey, qui n'a pas l'intention que la jeunesse d'Alma soit victime au moment où le service des loisirs tente de leur créer des divertissements sains.

Un projet de Drapeau qui ne fait pas l'unanimité

MONTREAL (PC) — Le projet de l'administration Drapeau d'abolir la taxe d'eau et d'augmenter en contrepartie la taxe foncière est loin de faire l'unanimité au conseil municipal.

C'est par une majorité de quatre voix seulement qu'a été adoptée, hier soir, au conseil, la modification proposée à la charte de la ville qui a pour but de permettre à un propriétaire de recouvrer d'un locataire, en augmentant son loyer, une partie de la hausse de son compte de taxe foncière.

Se sont prononcés contre cette modification huit conseillers du Parti civique sur les 34 présents, deux conseillers indé-

pendants, ainsi que les douze conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal qui participaient à l'assemblée.

Le conseiller Gaétan Lebeau, du RCM, a fait valoir que la modification proposée à la charte par l'administration était pour elle une façon élégante de se départir d'une "tâche électoralement non rentable".

Selon lui, de nombreux propriétaires profiteront de l'abolition de cette taxe pour augmenter indûment leurs loyers. "Cette mesure leur ouvre la porte toute grande" a-t-il dit.

Le conseiller du Parti civique du quartier Villeray, M. Jean Larouche, s'est lui aussi opposé à cette modification. Selon lui, il est devenu urgent de presser le gouvernement d'effectuer une meilleure répartition de l'assiette fiscale.

Le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a répliqué que l'abolition de la taxe d'eau permettrait à l'administration une économie annuelle de \$3.3 millions. C'est en effet ce que coûte la confection du rôle des valeurs locatives utilisé pour la préparation des comptes de taxe d'eau.

Son abolition permettra également, a-t-il dit, à l'ensemble des locataires de payer de façon détournée leur taxe d'eau sur une base mensuelle au lieu d'avoir à faire un paiement unique. Avant que cette modification puisse être appliquée, elle devra être approuvée par l'Assemblée nationale.

Le conseil a par ailleurs adopté hier soir une autre modification à la charte, celle-là visant à exempter la ville de fluoriser ses eaux de consommation. On sait que le maire Drapeau a toujours été un adversaire de la fluoration et il l'a de nouveau démontré hier soir, en affirmant qu'une telle mesure allait à l'encontre des libertés individuelles.

Démission à la CATCA

MONTREAL (PC) — Le nouveau directeur régional pour le Québec au sein de la Canadian Air Traffic Controllers Association (CATCA), M. Paul Bibeau, vient de démissionner de son poste.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir, vendredi, au président national, M. Jim Livingstone, M. Bibeau invoque des raisons personnelles à l'appui de sa décision et suggère que son prédécesseur, M. Jean-Luc Patenaude, soit réinstallé dans ses fonctions.

Rappelons que M. Patenaude avait été suspendu pour une période de six mois, l'été dernier, pour avoir soulevé la possibilité d'une éventuelle désaffiliation des contrôleurs francophones de l'association nationale.

Sa suspension doit prendre fin en janvier.



ROULEZ SOLIDE! CTR!

Petites, moyennes ou grosses, on chausse toutes les voitures

GRANDES VALEURS A PRIX D'AUBAINES

PNEU RECHAPÉ TOWN & COUNTRY FLAN NOIR

DIMENSION	PRIX CHACUN
AUTOS COMPACTES (16 pouces)	\$14.25
F78-14 & 15	15.45
G78-14 & 15	17.45
H78-14 & 15	19.45

PNEU NEIGE POLYESTER FLANC BLANC

DIMENSION	PRIX CHACUN
A78-13	\$24.95
F78-14 & 15	31.50
G78-14 & 15	34.50
H78-14 & 15	36.50

PNEU NEIGE RADIAL FLANC BLANC

DIMENSION	PRIX CHACUN
DR78-14	\$46.75
FR78-14 & 15	54.50
GR78-14 & 15	59.75
HR78-14 & 15	64.75

Autres dimensions à prix populaires, au choix *GARANTIS CONTRE TOUS HAZARDS ROUTIERS *POSE SANS CHARGE

Service de Pneus CTR Ltée



FIRESTONE MICHELIN BRIDGESTONE

524, rue Price Ouest, Chicoutimi/1545, Boul. Talbot, Chicoutimi/605, rue St-Pierre, Jonquière/1654, Boul. St-Anicet, Ville La Baie

Les pneus à crampons peuvent être utilisés entre le 15 octobre et le 1er mai sur les véhicules automobiles dont le poids à vide est de 5000 lbs ou moins.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PREMIERS SOINS

Les spécialistes de l'Ambulance Saint-Jean offriront prochainement aux intéressés une série de cours de premiers soins. Des milliers de personnes ont l'occasion à chaque année d'administrer les premiers soins, que ce soit lors de chocs électriques, de noyades ou d'émanation d'oxyde de carbone. En outre, l'Ambulance Saint-Jean se spécialise de plus en plus dans les soins à domicile et la respiration artificielle. De plus amples informations pour les gens intéressés à: C.P. 112, à Chicoutimi, ou téléphoner à: 548-3038, entre 17 h et 20 h.



\$5,000 DU PNEU

Une compagnie minière des Philippines, qui exploite un gisement de cuivre à ciel ouvert, vient d'acheter 42 camions poids-lourd, au prix de \$500,000 chacun. Un mastodonte de ce genre peut transporter jusqu'à 120 tonnes de minerai. Chacun de ces camions roule sur 6 pneus de neuf pieds et six pouces de diamètre, et lesquels coûtent \$5,000 pièce... En fait, les pneus uniquement exigent un investissement annuel de \$1,2 million. Se plaisant dans le monde des géants, la même compagnie a acheté une super-grue mécanique d'une valeur de plus de \$1,2 million également, et qui soulève 40 tonnes de minerai d'un "seul coup de pelle".

DERNIERS VESTIGES DE L'ETE

L'été 1976 n'est plus qu'un souvenir flou, mais la Société d'horticulture d'Arvida ne procède que ce soir à la remise des prix aux gagnants du concours pour désigner le propriétaire du plus beau terrain, des plus jolies fleurs, du potager le plus attrayant, etc. Cette soirée commence à 20 h, dans l'édifice de la Légion canadienne, situé au 274, rue LaSalle, Arvida. Le programme comprend notamment une partie récréative et un réveillon, gracieuseté de la Légion.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi à 18.30 h, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi à 18.30 h, à l'Hôtel Chicoutimi.

Ordre Rosécruzien Amorc — Les membres de l'Ordre Rosécruzien Amorc sont invités à leur assemblée régulière, le dimanche 31 octobre à 20 h, au local habituel. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

Il y aura projection d'un très beau film sur les mystères du Rosaire, par M. Réal Gagné de Québec, aux jours et endroits suivants. Partout, l'entrée est libre. Vendredi à 20.00 h, école Sainte-Lucie (St-Mathias d'Arvida), samedi à 13.00 h, au centre d'accueil des Servantes du Saint-Sacrement, Chicoutimi; samedi à 19.00 h, au Foyer des Années d'or, 100, rue Fortier, Kénogami.

Congrès marial diocésain — Le dimanche, 31 octobre à 13.30 h, au sous-sol de l'église du Christ-Roi, ouverture du Congrès marial diocésain. Ouverture de bienvenue par le président M. Willie Harvey; historique du congrès par Mme Desneiges Bilodeau; projection d'un film sur les mystères du Rosaire par M. Réal Ga-

gné; exposé marial par le P. Lucien Nourry; récitation du Rosaire; souper à la canadienne; procession mariale et célébration eucharistique en l'église du Christ-Roi présidée par Son Excellence Mgr Marius Paré; suite de la projection du film sur les mystères du Rosaire. Toute la population du diocèse est invitée à assister à ce congrès en l'honneur de Marie Immaculée, Médiatrice de toutes grâces.

Filles d'Isabelle — Le cercle des Filles d'Isabelle Sainte-Maria Goretti de Saint-Luc tiendront leur assemblée le lundi 1er novembre au lieu habituel.

JONQUIERE

Club Optimiste — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK, quartier Arvida, aura lieu lundi à 18.30 h, à l'hôtel Jean-Dequen.

Unité Domrémy — Le lundi, 1er novembre à 20 h, conférence par M. Paul-André Cantin, conseiller municipal. Cette conférence aura lieu à l'Unité Domrémy à Jonquière, 103, rue Saint-Pierre.

Filles d'Isabelle — Les Filles d'Isabelle du cercle Elysabeth de Chicoutimi convoquent leurs membres à une messe suivie de l'assemblée ainsi que l'installation des officières, le lundi 1er novembre à 20 h, au local habituel.

CENTRE DO-MI-SKI

M. Daniel Verreault vient d'être nommé président de la corporation Do-Mi-Ski en remplacement de M. Philibert Simard, démissionnaire. Il sera assisté, comme 1er vice-président, de M. Raymond Gagné; 2e vice-président: M. Carol Larouche; secrétaire: Mlle Suzanne Paradis, et trésorier, M. Dominique Caouette. Les directeurs sont MM. Denis Potvin, Normand Pilote, Pierre Dion, Jean-Yves Bouchard, Marcel Boily, André Gendron, Jacques Turcotte. Ce conseil sera complété par deux représentants du conseil municipal de Mistassini et deux de Dolbeau.

UN ANNIVERSAIRE COMMERCIAL

Pour marquer son 20e anniversaire d'association avec la Brasserie O'Keefe Ltée, M. Roland Hébert a convié plusieurs personnes de la région à une réception, suivie d'un buffet gastronomique à l'hôtel Paul-Bailargeon, le jeudi 4 novembre. Parmi les invités d'honneur à cette occasion, on remarque MM. Loyd Matte, président de la Brasserie O'Keefe Ltée, Laurier Leclerc, directeur général des ventes, Gilles Meloche, directeur des ventes (agences), et Jean-Pierre Roy, relationniste.

RENCONTRE CONJUGALE

Le mouvement Couple et Famille organise une rencontre conjugale, les 4, 5 et 6 novembre, à la maison des Jésuites de Val-Racine. L'animateur de cette fin de semaine sera le Père Raymond Groulx. Il y a encore quelques places disponibles. Les couples intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en téléphonant à: 549-5113.

LA GRIPPE PORCINE

Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social accepte intégralement les recommandations du comité consultatif national des agents immunisants, rendues publiques cette semaine, qui conclut que le vaccin contre la grippe porcine ne représente aucun danger.

M. Lalonde a également indiqué que la livraison du vaccin aux provinces devrait commencer d'ici quelques jours.

La priorité sera accordée aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'aux jeunes, de trois à 20 ans, atteints de maladie chronique.

Le comité a rejeté la recommandation des ministres provinciaux de la Santé, qui, en septembre, avaient demandé qu'on entrepose le vaccin jusqu'à ce que d'autres cas de grippe porcine se déclarent. Le comité explique que cette solution empêcherait de mettre sur pied un programme de prévention efficace.



COCKTAIL-BENEFICE

Les dirigeants du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi ont lancé, hier, leur campagne de souscription en vue de leur cocktail-bénéfice qui aura lieu le 23 novembre. L'objectif fixé pour cette année est de \$15,000 et le président d'honneur de la campagne, M. Gilles Rinfret, s'est dit confiant de dépasser ces prévisions. Sur la photo, M. Rinfret, au centre, offre au représentant du maire, le conseiller Serge-Jean Fillion, le premier billet au montant de \$25. A gauche, sur la photo, le président du Carnaval 1877, M. Maurice Tremblay.

LA VILLE DES FEMMES

C'est Chicoutimi. Du moins, c'est ce que rapporte Winer Rider, journaliste du quotidien anglophone et montréalais, The Gazette, dans l'édition du 21 octobre. D'après son reportage, les Chicoutimiennes, qui demeurent parmi les plus jolies femmes au Canada, sont toujours plus nombreuses que les hommes. Il y a présentement trois femmes pour deux hommes à Chicoutimi. Mais le déséquilibre a déjà été plus grave, écrit Rider: "On trouvait à Chicoutimi un homme pour quatre femmes, quand les gars devaient quitter la région pour se chercher un emploi. Aujourd'hui, l'industrie prend de l'expansion (?) et les hommes s'exilent de moins en moins..." Winer Rider a interrogé Shirley Murdoch, femme d'un homme d'affaires, Danielle Hébert-Carrier, qui travaille à l'Alcan, et Suzanne Tremblay, une artiste. Pour leur part, les hommes lui ont affirmé que les Chicoutimiennes, mariées ou non, aiment sortir avec des hommes qui ont de l'argent...

CAMPAGNE DU COQUELICOT

Les anciens combattants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont invités à assister, demain, à 14.45 h, au local de la Légion canadienne de Chicoutimi (situé au 123, Racine est), à l'ouverture de la campagne du coquelicot, sous la présidence d'honneur de M. Paul Langlois, député de Chicoutimi aux Communes. Diverses personnalités participeront également à ce lancement de campagne.

COMMENT BRULER DES CALORIES

Pour maigrir d'une livre, une personne doit brûler 3,500 calories de plus qu'elle en consomme, selon Lawrence Morehouse et Auguste Millen, jr. Plus une activité est exigeante, plus la dépense de calories se révèle importante. Dormir n'exige que 70 calories à l'heure. Demeurer assis en demande 100 à l'heure. Pour chanter et conduire une voiture, il en faut respectivement 120 et 140. Celui ou celle qui travaille dans un bureau consomme 145 calories en 60 minutes. Peinturer la maison: 210 calories à l'heure. Danser modérément: 250. Danser vite: 340. Jouer au ping-pong: 345. Marcher avec une charge de 43 livres: 350. Nage papillon lente: 410. Bicyclette à grande vitesse: 415. Fendre du bois: 450. Patiner: 470. Nager sur le dos: 500. Escalader une montagne: 600. Courir: 720. Marcher dans une neige épaisse: 760. Et enfin, jouer au football durant une heure demande 1,000 calories environ!

10e ANNIVERSAIRE

La Caisse d'entraide économique de Dolbeau-Mistassini célébrera, l'an prochain, le 10e anniversaire de sa fondation. Lors du dernier souper mensuel de cette caisse, à Normandin, Mme Suzanne B. Niquet, présidente, a révélé les noms des membres du comité qui élaborera un programme spécial à l'occasion de cet anniversaire. Ce sont MM. Clermont Imbeau, président; Jean-Paul Pagé, vice-président et Bertrand Morin.

Réorganisons Ville de La Baie avec LAURIER

L'avenir en couleur avec un maire qui en a. Avec Laurier, pas d'esprit de clocher. Uni pour une victoire collective. Respect de l'opinion publique.



Idéal régional où prône l'image de l'espérance économique. Efforts de tous les instants, fournis par un maire à plein temps. Réorganisons notre ville en appuyant LAURIER.

Si vous voulez gagner vos LAURIERS le 7 novembre prochain votez donc LAURIER

Payé par l'organisation de Laurier Simard.

25,000 CHOMEURS

\$100 MILLIONS

DE MOINS BÉNÉVOLES L'ECONOMIE

Pourquoi Bourassa et ses députés libéraux n'ont-ils pas bougé?

Annnonce autorisée par Jacques Boisvert, 212, St-Philippe, Arvida, agent officiel du Parti québécois, comté Jonquière.

Un vieux compagnon fidèle

Les journalistes couvrant la campagne du PQ voyagent en DC-3

SEPT-ILES (PC) — Le compagnon permanent des journalistes qui suivent la campagne trépidante du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, est un DC-3 d'aspect lourdaud et mal bâti, construit bien longtemps avant que le nombre de ses passagers ne viennent au

monde. L'avion affrété par le PQ pour la campagne électorale, a été construit en 1942 et a eu de nombreux propriétaires avant de finir chez Golfair, une petite compagnie aérienne basée à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. Bien que l'avion ait

déjà tourné 13,000 heures avec au moins 10 changements de moteurs dans sa longue vie, son pilote, M. Jean-Paul Leblanc, ne voudrait pas le vendre pour tout l'or du monde.

Un vieux serviteur

"Ils n'ont jamais pu le remplacer", dit-il. M. Leblanc, qui a commencé sa carrière dans la compagnie comme employé de bureau en 1957, rappelle qu'il y a encore plus d'une centaine de DC-3 en activité dans tout le pays, y compris les deux autres exemplaires de Golfair.

Près de 80 pour cent environ des activités de cette compagnie reposent sur des courtes liaisons au-dessus du golfe du Saint-Laurent, de Matane, Rimouski, et Mont-Joli, à cette ville en plein essor.

Parmi les 21 journalistes, qui depuis jeudi suivent à la trace M. Lévesque durant sa tournée, il y en eut quelques-uns

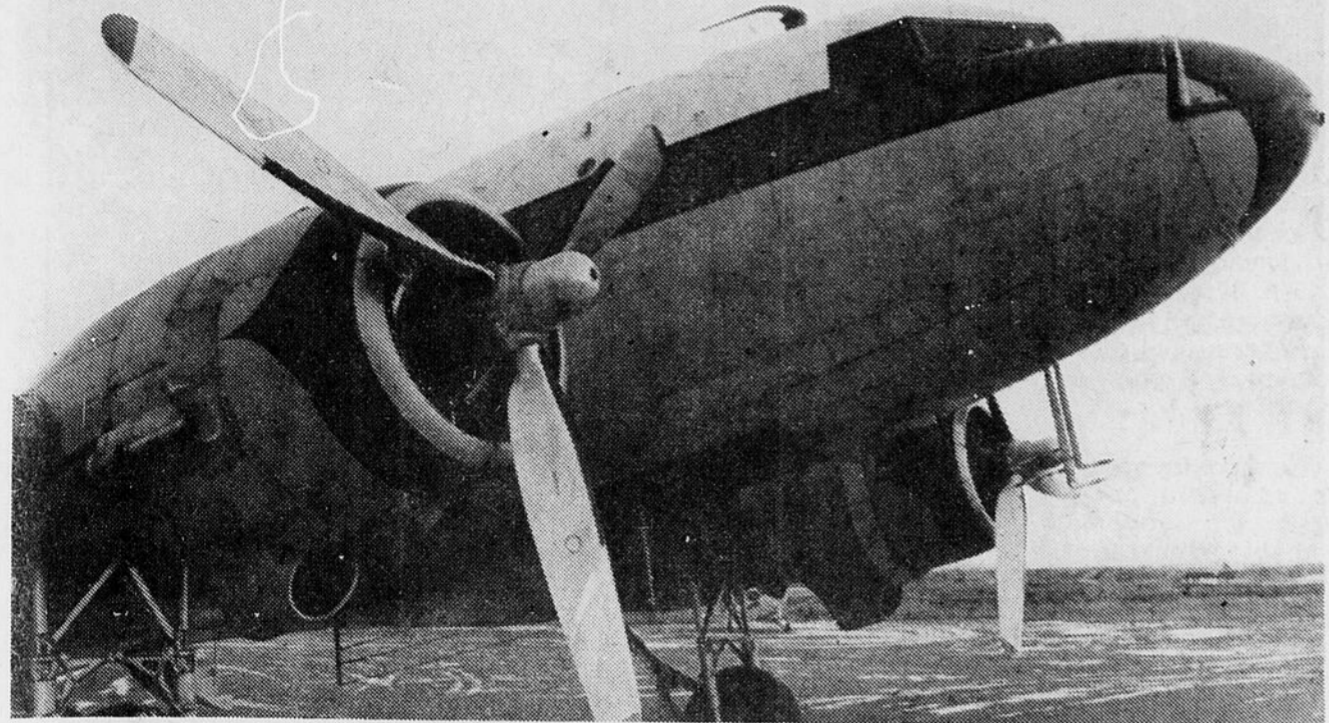
pour rire sous cape à la vue de l'oiseau à la peinture écaillée rouge, blanche et noire, qui les attendait sur la piste de Dorval.

Mais ils ont fini par aimer l'allure tranquille et régulière de cet avion, qui survole à 170 milles à l'heure, par tous les temps et par petits bonds, les régions écartées de la province.

Rassurez-vous
Volant de concert avec le vieux DC-3, un avion bimoteur plus rapide et plus brillant, le Hyper Navaho qui transporte M. Lévesque.

Cependant le chef du PQ, vient parfois, durant les plus courtes étapes, rejoindre les journalistes dans le DC-3 pour répondre à leurs questions.

Pour les passagers qui auraient besoin d'être rassurés quant aux performances de l'appareil, on trouve peint près de la porte arrière cette fière inscription: "Dispose d'un radar."



LE VENERABLE — Un avion de ce type, soit un DC-3 transporte partout en province l'équipe de journalistes suivant le chef du Parti québécois. Malgré son air vieillot et ses milliers d'heures de vol, ce type d'avion s'est mérité de la part de bien des pilotes, le titre de "vénérable DC-3".

Nouveaux conflits scolaires

QUEBEC (PC) — Deux nouveaux conflits scolaires viennent d'éclater dans la région de Québec, moins de deux mois après la rentrée. A Charny, sur le rive-sud, quelque 2,400 élèves sont privés de cours depuis jeudi midi.

La direction de la polyvalente de l'endroit en effet fermé l'institution, jeudi après-midi, lorsque les professeurs se sont présentés au travail en retard après avoir tenu une assemblée.

Le conflit porte sur les modalités de la participation des professeurs à la vie de l'école. Les enseignants exigent le maintien de la formule en vigueur de-

puis 1974 tandis que les autorités scolaires affirment vouloir élargir cette participation.

Des représentants des deux parties se sont réunis, vendredi après-midi, pour tenter de dénouer le litige.

De leur côté, les enseignants de la régionale Chauveau, en banlieue de Québec, menacent de déclencher une grève générale d'une journée, mardi prochain, et des grèves rotatives par la suite.

Cette décision a été approuvée au cours d'une assemblée qui ne réunissait toutefois que 130 des 500 membres du syndicat.

CONCOURS "BOULE DE NEIGE"

HEUREUSE GAGNANTE

Félicitations à Mme Desneiges Laforge demeurant à Chicoutimi-Nord qui s'est mérité la somme de \$275.00, samedi le 23 octobre au magasin Zellers à Place du Saguenay, Chicoutimi, lors du tirage pour le concours "BOULE DE NEIGE".

SINCERES FELICITATIONS

Revenant sur une décision antérieure

George Springate pose sa candidature dans Westmount sous la bannière du PLQ

MONTREAL (PC) — Renversant une décision antérieure, l'un des adversaires les plus acharnés de la loi 22 a annoncé son intention, vendredi, de se présenter candidat libéral à l'élection du 15 novembre.

Profitant d'une tribune radiophonique, M. George Springate, ancien député de Sainte-Anne, a déclaré qu'il tentera de conserver aux li-

béraux la circonscription de Westmount, détenue jusqu'à maintenant par le ministre démissionnaire Kevin Drummond.

M. Springate a expliqué qu'il avait hésité longtemps avant de se porter à nouveau candidat, mais qu'il en était finalement arrivé à la conclusion qu'il pourrait plus facilement faire modifier la Loi sur la langue officielle du Québec au sein du cau-

cus libéral qu'à l'extérieur.

L'ancien joueur de football des Alouettes a signalé que sa position devant la loi 22 avait tout pour plaire aux électeurs de Westmount, à majorité de langue anglaise.

Quant à la circonscription de Sainte-Anne, qu'il représentait à l'Assemblée nationale, elle ne renferme plus que 23 pour cent d'anglophones, a souligné M. Springate.

Drummond

Depuis l'annonce de la décision de l'ex-ministre de l'Agriculture de ne pas se présenter à l'élection du 15 novembre, le Parti libéral avait éprouvé de la difficulté à trouver un candidat.

Plusieurs ont prétendu que le silence de M. Drummond au cours des débats sur la loi 22 avait rendu sa position intenable auprès des anglophones de Westmount.

L'ancien ministre avait

porté son choix sur la circonscription de Huntingdon, mais le député Kenneth Fraser répliqua aussitôt qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner son poste en faveur de M. Drummond.

Les autres candidats, dans Westmount, sont MM. Lucien Caron, du Parti québécois; George H. Fairhead, de l'Union nationale; et Nick Auf der Maur, de l'Alliance démocratique.

Candidat du PNP

Fabien Roy fera campagne dans Saint-Georges-de-Beauce

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE (PC) — Le député sortant de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, lancera officiellement sa campagne, lundi prochain, lors d'une conférence de presse à Saint-Georges-de-Beauce, dans sa circonscription.

M. Roy, qu'une mauvaise grippe a empêché de participer au congrès de fondation du Parti national populaire (PNP) durant la dernière fin de semaine, à Québec, a obtenu son congé de l'hôpital, jeudi.

Son médecin lui a toutefois conseillé de prendre quelques jours de convalescence avant de se lancer dans la campagne électorale.

M. Roy a déclaré, vendredi, qu'il se contenterait d'ici-là de rencontrer ses organisateurs.

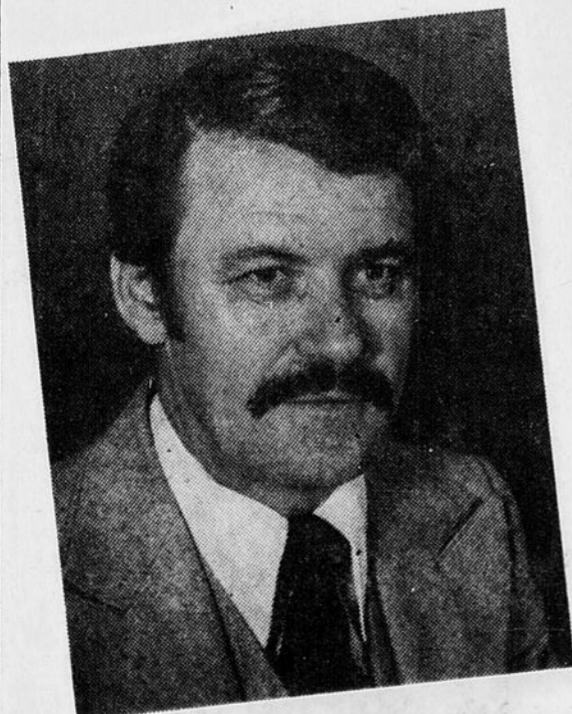
Elu pour la première fois à l'Assemblée nationale sous la bannière créditiste, le cofondateur du PNP a été réélu en 1973 avec une majorité d'un peu moins de 1,000 voix sur son adversaire libéral. Il devra faire la lutte à au moins trois adversaires en vue de l'élection du 15 novembre.

Le Parti libéral sera représenté par un avocat, Me Guy Lebel, le Parti québécois présente un enseignant, M. Pierre Pelletier, tandis

que le Ralliement créditiste doit dévoiler le nom de son candidat lundi prochain.

Quant à l'Union nationale, elle a déjà annoncé qu'elle ne présenterait pas de candidat contre M. Roy.

Avec CHARLES-HENRI c'est SERIEUX!



VOTONS CHARLES-HENRI LAROUCHE

Votons UNION NATIONALE

Payée par Alphonse Tremblay, agent officiel, 293, Potvin, Hébertville.

Dans le comté Lac-St-Jean

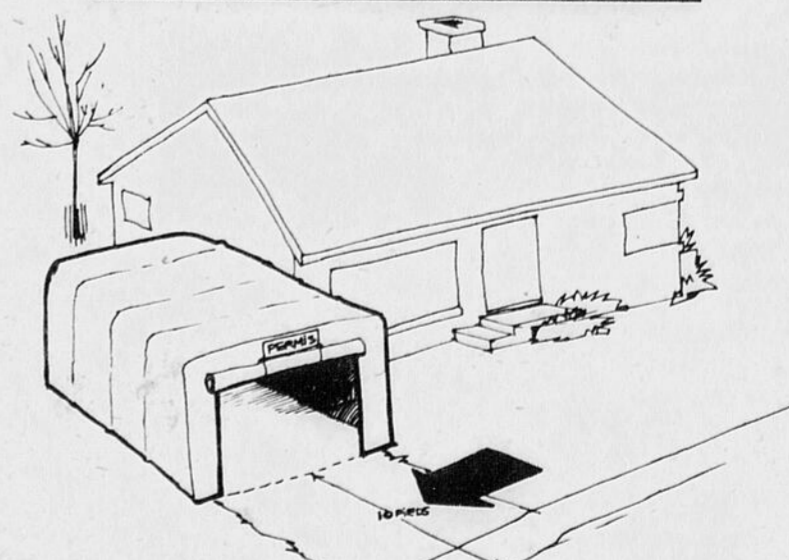
- Un candidat sérieux
- Un parti expérimenté
- Le seul capable de mettre de l'ordre
- Un parti qui a fait ses preuves
- Un parti qui a laissé la province sans déficit



"ANIS"

LA VILLE DE CHICOUTIMI ET SON SERVICE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VOUS INFORMENT SUR LA NOUVELLE

REGLEMENTATION DES ABRIS TEMPORAIRES D'AUTOS



N'OUBLIEZ PAS LES 10 PIEDS REGLEMENTAIRES A PARTIR DE LA BORDURE DE LA CHAUSSEE OU DU BORD EXTERIEUR DE L'ACCOTEMENT.

DATE D'INSTALLATION

Tout propriétaire d'un garage temporaire ayant son permis, pourra à compter du 1er novembre ériger son garage.

OU PLACER VOTRE GARAGE

Sur les espaces réservés au stationnement, ou dans l'entrée véhiculaire et non sur les parties gazonnées.

AVANT L'INSTALLATION PERMIS OBLIGATOIRE

COUT: \$300

A compter du 1er novembre 1976

ENDROIT:

INSPECTEUR DES BATIMENTS

2589, RUE ROUSSEL, SECTEUR NORD: 545-9550 POSTES: 258-259-287-288

TYPES DE GARAGES PERMIS

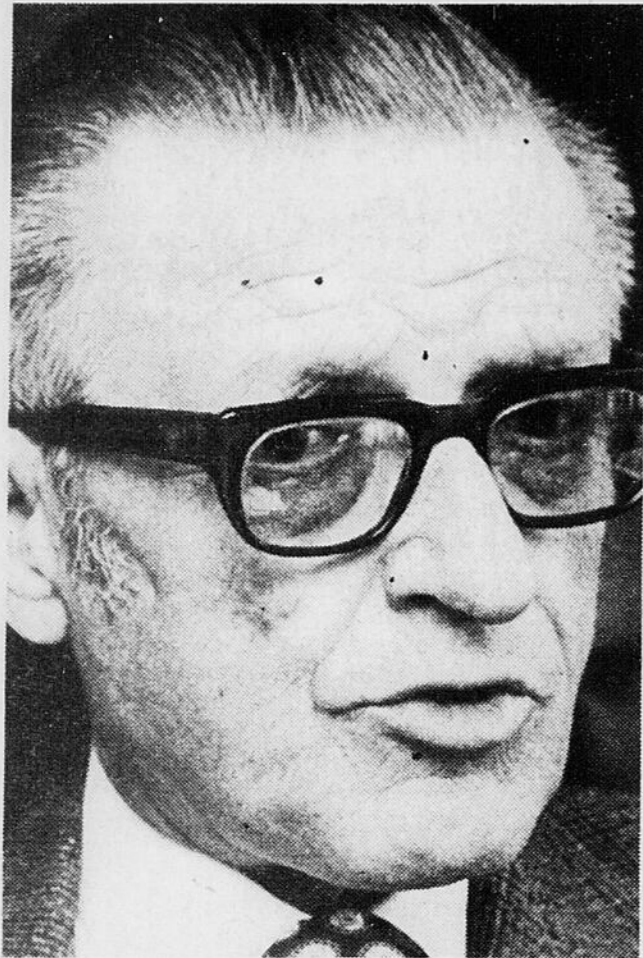
- 1— En toile.
- 2— En fibre de verre.
- 3— En contre-plaqué peint.

La population est priée de prendre note qu'un permis est obligatoire pour tous genres de construction ou de rénovations effectués dans les limites de la ville de Chicoutimi.

A cause de son état de santé:

Réal Caouette devra suivre le congrès au leadership de son parti, de son lit d'hôpital

par Claude Papineau congrès au leadership du Crédit social du Canada se déroulera tel



Réal Caouette

que prévu la fin de semaine prochaine à Ottawa, mais le chef sortant, M. Réal Caouette, n'y assistera pas, étant toujours hospitalisé suite à la troisième défaillance cardiaque en quelques mois, qui l'a terrassé le 16 septembre dernier.

Selon un porte-parole du bureau de M. Caouette, ce dernier, qui est âgé de 59 ans, souffre toujours d'une paralysie partielle du côté droit, mais son état de santé général semble s'améliorer.

En compagnie de son épouse, M. Caouette sera ainsi contraint de suivre les délibérations des délégués chargés de lui choisir un successeur par le truchement de la télévision de sa chambre à l'Hôpital Général d'Ottawa.

C'est M. Gilles Caouette, principal organisateur du congrès, qui sera chargé de remplacer son père pour l'al-

locution traditionnelle du leader sortant, ainsi qu'à l'occasion du banquet, qui sera tenu samedi en soirée, en son honneur.

Le congrès se tiendra au Centre municipal d'Ottawa, et selon M. Gilles Caouette, on attend la venue de plus d'un millier de délégués, dont quelque 60 pour cent en provenance du Québec.

Les candidats

Sept candidats, dont deux membres du caucus fédéral, briguent les suffrages pour la direction du parti.

La lutte devrait toutefois se faire entre les députés de Lotbinière et de Champlain, MM. André Fortin, et René Matte, quoiqu'un troisième candidat, M. Martin Hattersley, avocat d'Edmonton et président du parti depuis trois ans, puisse obtenir un certain nombre de voix au premier tour.

En ce qui concerne les

autres candidats, il s'agit de MM. Alex Barker, militant de Colombie-Britannique, Ralph Cameron, estimateur immobilier issu d'une vieille famille créditiste albertaine, Phillip Helle-Hambly, candidat créditiste dans le comté de Dollard en 1974, et John H. Long, homme d'affaires de Cambridge, en Ontario.

Le réseau français de Radio-Canada transmettra en direct les discours des candidats de 18 h. 00 à 18 h. 30, samedi, le 6 novembre, et l'élection du nouveau chef, dans le courant de l'après-midi, dimanche le 7.

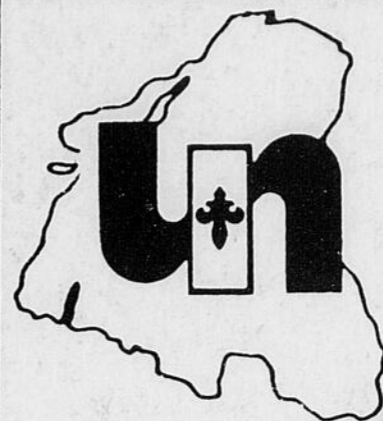
Au cours du congrès, on procédera par ailleurs au lancement d'une biographie de plus de 200 pages du leader sortant; publiée en français et en anglais, le volume s'intitule "Réal Caouette—Canada."

Samedi en soirée seront réunis à la table d'honneur à l'occasion

du banquet d'hommage à M. Réal Caouette, son fils Gilles, son chef de Cabinet, Mme Judith Richard, MM. Walter Kuhl, collègue créditiste d'Alberta de M. Caouette, lorsqu'il fut pour la pre-

mière fois élu aux Communes en 1946, James McGilliveray, un opposant à la direction du parti lors du congrès au leadership de 1971, ainsi que les maires de Ville-Marie et de Rouyn.

Les députés de Kamouraska et Shefford, MM. Gilbert Rondeau et C.-E. Dionne, prendront également la parole pour rappeler les points saillants de la carrière de M. Caouette.



Un précédent dans l'histoire politique du Québec

Charles-Julien Gauvin, candidat de l'Union Nationale dans le comté Dubuc, veut associer les femmes à l'édification d'une meilleure société.

Il est heureux d'annoncer qu'il a nommé Madame Colette-G. Tremblay, 759, rue Victoria, secteur Bagotville, Ville de la Baie, comme agent officiel de l'Union Nationale pour le comté Dubuc.

Les quartiers-généraux de l'Union Nationale dans Dubuc, sont maintenant ouverts à 694, rue Victoria, secteur Bagotville, Ville de la Baie.

TELS:
544-1679
ou
544-6510



Colette-G. Tremblay, Première femme agent officiel dans le comté Dubuc

Cette annonce a été autorisée et payée par Mme Colette-G. Tremblay, Ville de la Baie, secteur Bagotville, 759, rue Victoria, agent officiel de l'Union Nationale dans le comté Dubuc.

Question de procédures parlementaires

Un tumulte pas ordinaire éclate à la Chambre des communes

OTTAWA (PC) — Une simple question concernant les auteurs de crimes sexuels dans les prisons a donné suite à un tumulte au sujet des procédures parlementaires aux Communes vendredi.

pendant, le président a entendu le leader parlementaire du PC, M. Walter Baker, crier que les libéraux n'étaient qu'une bande de chacals.

plus tard lorsque M. Trudeau a quitté la

Chambre juste au moment où M. Diefenbaker

soulevait une question de privilège à ce sujet.

Avant que le calme ne fut revenu, M. John Diefenbaker comparait le premier ministre Trudeau à Fidel Castro tandis que le leader du gouvernement en Chambre, M. Allan MacEachen, se portait à la défense de son chef et servait une leçon en procédure parlementaire à M. Diefenbaker.

La question qui a mis le feu aux poudres avait été posée par M. Diefenbaker et portait sur la possibilité de tenir les auteurs de crimes sexuels à l'écart des autres détenus afin de mieux assurer leur protection.

La question se perdit dans le tumulte qui s'ensuivit.

Le président de la Chambre, M. James Jerome, a finalement réussi à ramener l'ordre en promettant aux députés de tenir compte de ce qui avait été dit. M. Jerome est intervenu pour mettre fin au brouhaha qui l'empêchait d'entendre les orateurs. Ce-

Vieille plainte

Les conservateurs ont ainsi voulu, une fois de plus, manifester leur opposition à la pratique consistant à laisser répondre les secrétaires parlementaires, qui reçoivent un salaire légèrement plus élevé pour l'aide qu'ils portent aux ministres, à la place des ministres absents en Chambre durant la période quotidienne de questions.

Seuls le premier ministre ou un ministre par intérim peuvent répondre dans ce cas-là, prétendent les conservateurs.

M. Diefenbaker a accusé le premier ministre Trudeau de "bas outrage au Parlement" pour avoir demandé au secrétaire parlementaire du Solliciteur général, le député Art Lee (L — Vancouver-est), de répondre à la question sur les auteurs de crimes sexuels.

En outre, l'ancien premier ministre a laissé paraître sa colère un peu



MUSICIEN EN HERBE — Emanuel Da Costa, 6 ans, grimace alors qu'il essaie de tirer une note de l'instrument de musique de son père. Le père d'Emanuel joue dans la fanfare portugaise de Toronto.

(CP Wirephoto)

Les enseignants et l'inflation

OTTAWA (PC) — Les dirigeants de la Fédération canadienne des enseignants sont réunis à Ottawa pour trois jours, afin d'établir une stratégie de lutte contre les mesures anti-inflationnistes du gouvernement.

Selon le président de la FCE, la politique déflation-

niste "ridiculise les négociations de travail libres et entières".

La FCE, qui regroupe 14 associations d'enseignants au Canada et qui compte 215.000 membres, songe à rédiger un mémoire pour le premier ministre Trudeau et la Commission anti-inflation.

COUPON DE PARTICIPATION DU GRAND CONCOURS LOTO-SAMEDI DU QUOTIDIEN DU SAMEDI

TEMBE TA QUANCE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN 318, Labrecque CHICOUTIMI — Tél.: 545-4474

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ TEL: _____

BUREAUX A LOUER

5,000 PI. CAR.
475, boul. Talbot, — Chicoutimi

Tél.: 549-1049

1470

CKPB

LA RADIO QUI VOUS AIME

4525, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, VILLE DE LA BAIE. TEL.: 544-1470.

Modification

L'agent de la paix pourra avoir recours à l'alcootest

OTTAWA (PC) — Des modifications au droit criminel, annoncées hier par le ministre de la Justice, M. Ron Basford, permettent maintenant à un agent de la paix d'exiger un échantillon d'analyse au moyen d'un alcootest approuvé et ce, lorsqu'il a des raisons de soupçonner la présence d'alcool dans le sang du conducteur d'un véhicule ou de celui qui en a la garde à l'arrêt.

Antérieurement, un agent de la paix ne pouvait avoir recours à l'alcootest que lorsqu'il lui semblait qu'une personne conduisait en état d'ébriété ou qu'elle avait conduit au cours des deux heures précédentes.

Les nouvelles dispositions du droit criminel entreront en vigueur à compter du 1er novembre prochain.

Pas de culpabilité immédiate

A cette date, l'article 15 de la Loi de 1975 modifiant le droit criminel, relativement à l'alcootest aura été promulgué dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ainsi que dans cinq provinces canadiennes.

Il s'agit de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario et de l'Alberta; dans ces deux dernières provinces, sa mise en application remonte au 15 septembre dernier.

En annonçant ce contrôle plus rigoureux, M. Basford a précisé: "Toutefois, cela ne signifie nullement qu'un citoyen est re-

connu coupable sur-le-champ, d'après la seule lecture de l'alcootest. En effet, l'instrument permet simplement à l'agent de la paix de déterminer s'il y a lieu de procéder à une analyse plus rigoureuse de l'haleine au poste de police le plus près."

Jusqu'à maintenant, un seul type d'alcootest a été approuvé aux fins de son utilisation aux termes de l'article 15 de la loi et il s'agit du ALERT, (Alcohol Level Evaluation Roadside Tester), modèle J2A-1000, fabriqué par la société Borg-Warner et cette autorisation officielle remonte au 15 septembre dernier.

Procès de novo

Le ministre Basford a également annoncé qu'à compter du 1er novembre prochain, l'Alberta deviendra la cinquième province à abolir la méthode d'appel dite du procès de novo dans les poursuites par déclaration sommaire de culpabilité. Cette méthode d'appel, qui remonte à l'époque où les magistrats n'avaient aucune formation juridique et où procès-verbaux et dépositions transcrites n'existaient pas, donnaient à l'appelant la possibilité de faire entendre sa cause à nouveau par un juge qui possédait une formation juridique.

Ainsi, les magistrats qui entendront les poursuites par déclaration sommaire de culpabilité devant avoir une formation juridique, le recours aux procès de novo n'est plus justifiable. Désormais, on connaîtra des

appels d'après les témoignages recueillis au cours d'un procès.

Ces deux dispositions,

qui modifient le droit criminel, entreront en vigueur dès le 1er novembre prochain, soit dimanche.

Marc-André Bédard
CHICOUTIMI

Jacques Brassard
LAC-ST-JEAN

Hubert Desbiens
DUBUC

Paul Néron
ROBERVAL

Claude Vaillancourt
JONQUIERE

annonce autorisée par Benoît Ruelland, 814, rue Chapuron, Chicoutimi, agent officiel du Parti québécois, comté Chicoutimi.

Candidats égarés

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Hochelaga aux Communes, M. Jacques Lavoie, a demandé, hier, aux différents partis en lice à l'élection provinciale du 15 novembre, de cesser de "s'égarer" dans des discussions sur des problèmes abstraits pour proposer des solutions aux véritables problèmes, tels l'habitation et la situation des personnes âgées.

Dans une "mise au point" publiée hier, M. Lavoie, tout en refusant de se prononcer pour l'un ou l'autre des formations en lice, demande aux dirigeants des différents partis de se prononcer "sur les problèmes urgents où le sort des électeurs moyens est engagé" plutôt que sur des problèmes "sérieux, certes, mais abstraits comme la loi 22, l'administration, le droit de grève dans les services publics".

Ecole française

WINNIPEG (PC) — Après 18 mois de lutte et deux jugements, la construction d'une école de langue française dans le district de Saint-Norbert, au sud de Winnipeg, doit commencer lundi.

L'école doit ouvrir pour la rentrée de septembre. Elle accueillera 300 élèves, du jardin d'enfants à la neuvième année.

A la fin de l'année dernière, quand la section scolaire a hésité à ouvrir l'école, un groupe de citoyens de Saint-Norbert a demandé au ministre de l'Education de transférer leur communauté de la section scolaire de Seine River à celle, voisine, de Fort Garry.

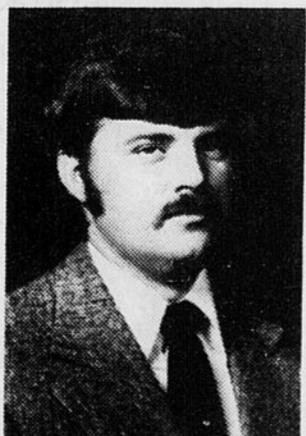
Le ministère a refusé, mais le transfert a été ordonné par la Cour de comté. Cette décision a été par la suite renversée par la Cour d'appel du Manitoba.

Parti Québécois
Le parti des Québécois

Nouvelle étude de notaires



ME ANDRÉ BOUCHARD



ME ALAIN BEAUDOIN

Me André Bouchard et Me Alain Beaudoin, notaires, sont heureux d'annoncer à la population l'ouverture de leur étude située au 735, rue St-Hubert, suite 100, Jonquière.

André Bouchard et Alain Beaudoin sont diplômés de l'Université d'Ottawa et ils furent admis à l'exercice de la profession le 22 juin 1976.

André Bouchard est natif de Kénogami. Il est le fils de monsieur Thomas-Louis Bouchard.

Alain Beaudoin est natif de la région de l'Outaouais.

André Bouchard et Alain Beaudoin vous invitent à venir les rencontrer.

* située en haut du magasin Provigain, coin St-Hubert et Notre-Dame, Jonquière. Tél.: 542-7503.

Bientôt

Aubaines spéciales chez Dominion en vedette lundi et mardi

BOISSONS

VARIÉES. GRAND PRIX CANETTE 10 OZ LIQ.

SPECIAL:
CAISSE DE 24

\$2.98

SACS A ORDURES

QUIKKI
PAQUET DE 10
SPECIAL:

.59

DETERSIF EN POUDRE

PUNCH
BOITE 5 LIVRES

SPECIAL:

\$1.75

CRISTAUX

GAI MEUNIER
"JOLLY MILLER"
SAVEUR ORANGE
PAQUET DE 3 ENV. 3¼ OZ

.59

DECOUPEZ CE COUPON!

(Valide lundi et mardi, les 1er et 2 novembre)

Beurre de fabrication
Pasteurisé
Canada 1ère catégorie
Carnation
Paquet 1 livre
(régulièrement \$1.12)

.79

AVEC CE COUPON

Valide sur présentation les lundi et mardi, 1er et 2 novembre.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 2 novembre 1976 au Dominion: (sauf produits de Boulangerie - jusqu'à samedi le 30 octobre), 2, Place du Saguenay, Chicoutimi et Galeries Jonquière, 700, boul. St-François, Jonquière.

Chez DOMINION on ménage en grand!

Marc Lalonde, prophète

OTTAWA — M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale, parle comme le ferait la Divinité si seulement elle en savait aussi long que lui.

Son discours débité à l'hôtel Mont-Royal, le 26 octobre, est un tissu de prédictions. Il détaille les malheurs qui s'abattraient sur nos têtes, si le Québec accédait à l'indépendance, avec ou sans référendum.

Première conséquence, la séparation du Québec aggraverait l'état de son économie. Une ébauche de



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

preuve? Dans une transe de pythonisse, M. Lalonde la fournit: "On ne coupe pas des liens économiques qu'il a fallu plus d'un siècle pour nouer, sans faire de l'effilochage; et de l'effilochage, en matière économique, ça s'appelle du chômage." Même à supposer que le rédacteur ait raison d'être fier de sa métaphore, il faut

bien noter que l'indépendance politique ne signifie pas de soi l'expulsion du capital créateur d'emplois. Par exemple, le Canada est devenu indépendant en 1931, et à partir de cette époque, l'or américain a continué d'étendre son emprise sur notre sol. Du reste, M. David Rockefeller déclarait en 1973, au nom de la haute finance: peu importe l'indépendance du Québec, car elle peut fort bien aller de pair avec les investissements étrangers.

Deuxième conséquence, "la séparation provoquerait à brève échéance l'émigration de nombreux Québécois." Pour le démontrer, l'oracle de l'île Perrot ne s'embarrasse pas de rigueur intellectuelle; un voyant fait bon marché de la raison raisonnée. M. Lalonde se borne à un rappel d'histoire: "Au 19e siècle et au début du 20e, des milliers de chômeurs canadiens français sont allés s'installer aux Etats-Unis pour ne plus jamais revenir. Bien sûr, mais s'ils ne sont jamais revenus c'est peut-être parce qu'ils vivaient mieux et qu'ils ont fini par mourir de leur belle mort.

Ajoutons d'autre part, que cet exode a coïncidé avec l'implantation et l'expansion du fédéralisme. Troisième conséquence. La séparation priverait l'économie québécoise de la structure d'encadrement et de soutien qu'est pour elle la fédération canadienne."

Admirez la logique sinueuse du mage de l'île Perrot: les positions bourassistes énervent l'autorité centrale, gémît-il d'abord, car le petit Robert a forgé des alliances avec l'Alberta en matière d'énergie, avec l'Ontario dans le domaine fiscal, avec la Nouvelle



Marc Lalonde.

Ecosse pour l'exploitation du plateau continental; puis le gémissement se mue en un soupir d'aise: "Voilà la véritable mesure des progrès que nous avons accomplis depuis le début des années 70". O prophète, dans la prochaine Jérémie que vous publierez aux frais du ministère de la Santé et au profit du parti libéral, direz-vous par quelle démarche votre esprit sublime confond tout à coup le "il" québécois avec le "nous" fédéral?

En attendant que la lumière se déverse d'en haut, on croit saisir à tâtons que la dissidence de Bourassa fait encore le jeu de qui vous savez.

"Enfin (expression de lassitude de l'astrologue) la séparation assombrirait plus gravement encore les perspectives démographiques du Québec." Suivez bien le cheminement de la pensée du devin: "Ce qu'on ne vous dira pas, c'est que le Danemark vient d'adhérer à la Communauté européenne parce qu'il ne voyait plus très bien comment il pourrait continuer à se développer à un rythme suffisant en dehors du grand ensemble européen.

"Ah! ce M. Lalonde. Il a ces délicatesses pour les ignorants. Il leur dévoile la démarche du Danemark, qu'il soit remercié de cette révélation audacieuse!

Mais réussira-t-elle à convaincre les ignorants que le Danemark ambitionne un statut pareil à celui des provinces canadiennes? "Une dernière perle de l'orfèvre inspiré: s'y on se met tous, on le rebâtit ce Québec" Bourassa l'aurait-il donc bâti?

Hydro-Ontario

Réduction des coûts d'électricité

TOTONTO (PC) — Dans un rapport en 10 volumes, un comité de l'Hydro-Ontario préconise une restructuration des tarifs de l'électricité qui aurait pour effet de réduire les coûts de 30 pour cent pour les petits consommateurs, en 1979.

La nouvelle méthode, rendue publique par le ministre ontarien de l'Énergie, M. Dennis Timbrell, consiste essentiellement à éliminer la décroissance des tarifs avec l'augmentation

de la consommation.

En Ontario, les abonnés paient actuellement six cents du kilowatt-heure pour les premières 50 kilowatt-heures et 3,5 cents pour les 200 kilowatt-heures suivantes.

Si les recommandations du comité sont acceptées, les clients devront déboursier un montant fixe pour avoir droit à l'électricité et un tarif invariable pour chaque kilowatt-heure, quelle que soit la consommation.

Marcel Pepin arrêté en Bolivie

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures a dépêché hier, un émissaire de son ambassade du Pérou à La Paz, en Bolivie, où l'ancien président de la CSN, M. Marcel Pepin, a été arrêté mercredi dernier.

Selon un porte-parole du ministère, M. Pepin, qui s'était rendu en Bolivie, à titre de président de la Confédération mondiale du travail, aurait, semble-t-il, été mis sous arrêt après

avoir donné une conférence de presse.

Le Canada n'ayant pas d'ambassade en Bolivie, c'est par l'intermédiaire de l'ambassade de Grande-Bretagne que l'émissaire canadien tentera de s'enquérir du sort de M. Pepin.

C'est M. N. Bier qui est actuellement ambassadeur du Canada au Pérou, mais il n'a pas assumé officiellement ses fonctions, n'ayant pas encore présenté ses lettres de créances.

Des armes venant du Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jamaïcain Michael Manley, a déclaré, vendredi, qu'un petit groupe de Jamaïcains de Toronto expédiaient des armes de contrebande à des criminels de son pays qui s'en servaient à des fins de subversion.

Au cours d'une confé-

rence de presse, M. Manley a indiqué que les opérations des contrebandiers de Toronto n'avaient pu atteindre leur but, l'état d'urgence proclamé en Jamaïque, ayant entraîné l'arrestation de quelque 200 personnes, dont la plupart étaient armées.

HOMMAGE A ROLAND HÉBERT ET SON ÉQUIPE A L'OCCASION DE LEUR 20^e ANNIVERSAIRE D'ASSOCIATION AVEC LA BRASSERIE O'KEEFE.

O'KEEFE

O'KEEFE



ROLAND HÉBERT
Agent régional



Marcel Fillion
contrôleur



Alex Garant
surveillant des ventes



Paul Villeneuve
surveillant des promotions



Suzanne Gagné
secrétaire



Sylvie Corneau
secrétaire



Raymond Lavoie



Padoue Lavoie



Lévis Villeneuve



Fernand Belley



Jean-Marc Pilotte



Jacques Fortin



Normand Audet



Arthur Bédard



Olivier Belisle



Carol Côté



Roger Dufour



Denis Belley



Ghislain Bergeron



Yves Néron



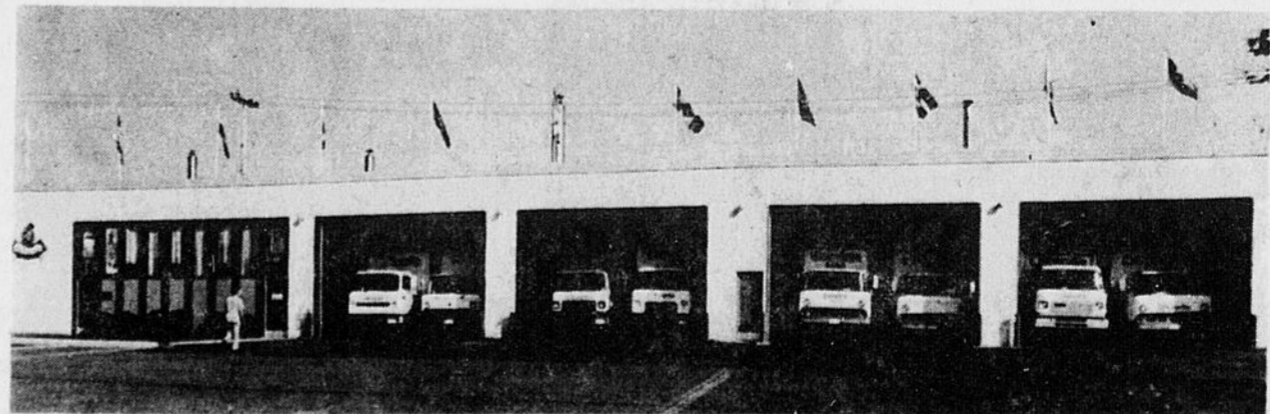
Jean-Yves Tapin



Claude Cyr



Eric Gagnon



Le Royaume du Saguenay s'enorgueillit de compter parmi ses plus dévoués sujets un grand voyageur, sportif, industriel et philanthrope: Monsieur Roland Hébert.

Issu d'une famille nombreuse Monsieur Hébert fit ses études primaires et secondaires à Montréal et ses techniques à Shawinigan. Il connut la discipline de la vie militaire qu'il appliqua plus tard à sa passion pour le sport. Gérant du colisée de Chicoutimi et instructeur-gérant de l'équipe de Hockey des Saguenéens, Roland Hébert porte encore les reliquats de sa participation active au hockey junior et senior. Sa compétence et son enthousiasme sur ses forces motrices à l'appui de l'évolution du sport au Saguenay.

Philanthrope, il est membre du Club Richelieu de Jonquière; de la Chambre de commerce et de nombreux clubs sociaux et sportifs et vice-président du club de hockey les Saguenéens de la Ligue junior majeure du Québec.

Le 30 mai 1942, Mlle Cécile Brunet lui faisait quitter le célibat. L'heureuse union produisit 2 enfants, Danielle et Guy.

Il y a vingt ans, en novembre 1956, l'industriel Roland Hébert atteignait un autre palier. Il devenait président fondateur de Roland Hébert Ltée, distributeur de la Brasserie O'Keefe au Saguenay.

A l'occasion de cet anniversaire, la Brasserie O'Keefe, les nombreux clients et amis de Roland Hébert et son équipe leur sont reconnaissants pour leur dévouement, l'enthousiasme qui les caractérisent et qui ne se sont jamais démentis.

La publicité peut vous épargner des courses

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA